

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يفوز
بمقعد جرسيف وادريوش بعد ربح رهان
الانتخابات الجزئية، في شخصي الاخوين سعيد
باعزيز و يونس اوثن



L'USFP remporte 2 sièges aux législatives partielles

Double belle consécration ittihadie aux législatives partielles. Les candidats USFP Saïd Baaziz et Younès Ouchen ont respectivement remporté haut la main les sièges des circonscriptions de Guercif et de Driouch.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9734

Samedi/Dimanche 1^{er}-2 Octobre 2022

Le Maroc préside le CPS de l'UA

La paix et la sécurité en Afrique à la tête des priorités du Royaume



Lire page 3

L'OSFI tient son IX^{ème} Congrès
national sous le thème

Emancipation

Egalité

Justice

Les 6, 7 et 8 octobre à Bouznika

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
المنظمة الاشتراكية للنساء الاتحاديات

المؤتمر
الوطني
8

تحرر
مساواة
عدالة

بوزنيقة، أيام 6، 7، 8 أكتوبر 2022

usfp maroc



www.usfp.ma

Mahjoub Ould Salek évoque deux alternatives pour le polisarario

Rester éternellement dans l'enfer des camps de Tindouf ou accepter l'autonomie sous la souveraineté du Maroc



Mahjoub Ould Salek, l'un des fondateurs du polisarario et leader du mouvement "Khatt al-Shahid", a reproché aux dirigeants du polisarario de ne pas s'être débarrassés du fardeau de la tutelle du régime

algérien qui tente de se servir des populations séquestrées comme moyen de pression pour déstabiliser le Royaume du Maroc.

Il a estimé qu'après trois décennies d'opposition aux dirigeants du polisarario à la solde de la junte militaire algérienne, il est convaincu qu'il n'y a aucun espoir de changer donne. L'Algérie rejette toute prise de décision politique, ce qui fait des fantoches du polisarario de simples exécutants.

Dans un communiqué publié en marge de sa participation au symposium intitulé « Le rôle de la société civile dans le développement territorial », le leader du mouvement «Khat al-Shahid» a indiqué que «nous avons le choix entre deux solutions : celle de rester éternellement dans l'enfer des camps de Tindouf ou d'accepter le plan d'autonomie qui nous permet de gérer nos affaires et de préserver nos spécificités culturelles sous la souveraineté du Royaume du Maroc ».

Mahjoub Ould Salek a soutenu que les tentatives de déstabilisation du Maroc seront toutes vouées à l'échec, parce qu'il existe un consensus national sur la question du Sahara marocain.

Ahmadou El-Katab

Covid-19

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi, a décidé de proroger la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 octobre 2022, pour continuer à assurer l'efficacité et l'efficience des mesures prises par les autorités publiques afin de lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

Le Conseil de gouvernement a adopté le projet de décret n°2.22.720 portant prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, présenté par le ministre de l'Intérieur, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse à l'issue de ce Conseil.

Ce projet vise à proroger la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, du vendredi 30 septembre à partir de 18h jusqu'au lundi 31 octobre à 18h, a précisé le ministre.



Taxe d'habitation/taxe de services communaux

La gestion confiée à partir du 1^{er} octobre aux trésoreries préfectorales et provinciales de certaines zones

La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a annoncé, jeudi, que la gestion de la taxe d'habitation et de la taxe de services communaux (TH-TSC) sera prise en charge, à partir du 1^{er} octobre 2022, par des trésoreries préfectorales et provinciales au niveau de certains arrondissements, districts ou annexes administratives et communes.

"La Trésorerie Générale du



Royaume (TGR) annonce que l'émission des rôles de la taxe d'habitation et de la taxe de services communaux sera assurée progressivement par ses services, et ce en application des dispositions de l'article 6 de la loi n°07-20 modifiant et complétant la loi n°47-06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales. Ainsi, à partir du 1^{er} Octobre 2022, des trésoreries préfectorales et provinciales prendront en charge la gestion de ces deux taxes (Assiette, déclarations, réclamations, requêtes, ...), et ce au niveau de certaines communes, arrondissements, districts ou annexes administratives", indique la TGR dans un communiqué. La liste des zones concernées peut être consultée sur le site web de la TGR (www.tgr.gov.ma) ou auprès des perceptions, ajoute le commu-

Migrations

L'Espagne souligne l'importance du "Processus de Rabat"



La Secrétaire d'État espagnole à la migration, Isabel Castro, a souligné, jeudi, l'importance du "Processus de Rabat", issu de la 1^{ère} Conférence euro-africaine sur la migration et le développement, tenue à Rabat en juillet 2006, comme étant un forum de rencontre et de dialogue pour les processus migratoires actuels et futurs.

Le Processus de Rabat constitue "un point de rencontre pour le débat, pour le présent et l'avenir des processus migratoires de grande importance pour l'Europe et l'Afrique", a souligné la responsable espagnole, qui a co-présidé à Malaga, avec la ministre nigérienne des affaires humanitaires, Sadiya Umar Farouq,

une conférence sur la migration légale, s'inscrivant dans le cadre du "Processus de Rabat".

A cet égard, Mme Castro a mis l'accent sur la nécessité de disposer, dans le cadre de ce Processus, "d'outils et de mécanismes supranationaux permettant de progresser dans le domaine des droits de la citoyenneté et de renforcer les liens et de continuer à chercher des points de rencontre et des solutions aux défis des sociétés actuelles".

Pour atteindre ces objectifs, la Secrétaire d'État a fait part de la volonté de son pays de continuer à travailler sur des projets visant à consolider les voies d'une migration régulière, sûre et ordonnée avec l'Afrique.

Le "Processus de Rabat" a pour objectif de créer un cadre de dialogue et de consultation au sein duquel sont mises en œuvre des initiatives concrètes et opérationnelles. Il témoigne d'une nouvelle vision des questions migratoires, caractérisée par une gestion concertée, globale et équilibrée, et vise à mieux organiser la migration légale et à promouvoir le lien entre migration et développement.

Le Maroc préside le CPS de l'UA

La paix et la sécurité en Afrique à la tête des priorités du Royaume



Le Royaume du Maroc assurera un mois, à partir du 1er octobre 2022, la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine.

«La présidence du Maroc du CPS intervient dans un contexte très important. L'on sait que le Conseil des Nations examinera en octobre la question du Sahara marocain. Il s'inscrit également dans le contexte de la politique de tension que l'Algérie alimente dans la région et sa tentative d'impliquer négativement les pays du Maghreb dans le conflit du Sahara», a précisé Moussaoui Ajalaoui, expert associé à AMES-Center dans une déclaration à Libé.

Selon lui, le Maroc mettra l'accent sur deux points principaux. «Le premier point est lié à la sécurité alimentaire qui est devenue un enjeu vital pour l'Afrique. Le Maroc joue un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire dans le monde entier grâce aux engrais et aux dérivés phosphatés. Sans engrais, il n'y aurait pas de sécurité alimentaire en Afrique», a-t-il souligné.

Le deuxième point concerne la lutte contre les groupes terroristes comme Boko Haram et les groupes criminels transnationaux qui menacent la sécurité et la stabilité de l'Afrique.

«Si le Maroc soulève au

moins la question de la sécurité alimentaire en Afrique, ce sera un grand succès pour la diplomatie marocaine. Pour le Royaume, les vrais enjeux pour l'Afrique sont la sécurité alimentaire, la paix, et la stabilité», a mis en exergue le chercheur marocain. Et d'ajouter : «Ce sera un message fort aux Africains que ce sont les questions fondamentales qui devraient être abordées, alors que d'autres parties ne cessent d'alimenter les tensions en Afrique et encouragent la division. La paix, la sécurité alimentaire et la lutte contre les groupes jihadistes et criminels sont le seul moyen de faire sortir l'Afrique de ses problèmes».

A noter que le ministère des Affaires étrangères a rendu public jeudi dernier un communiqué dans lequel il souligne que la présidence marocaine du CPS-UA «s'inscrit dans la continuité des engagements du Royaume pour une Afrique pacifique, stable et prospère et constitue une consécration des efforts de la diplomatie du Royaume au niveau du continent africain, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique».

Dans une démarche novatrice visant à tracer les contours d'une nouvelle stratégie de l'Organisation panafricaine, afin de relever les défis liés à la

paix et à la sécurité, le Royaume du Maroc ambitionne de susciter des réponses collectives à plusieurs thématiques globales et régionales, a indiqué la même source, affirmant que le terrorisme, les enfants soldats, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la situation dans le sahel et en République Centrafricaine seront autant de sujets inscrits à l'ordre du jour de plusieurs réunions au niveau des ministres, des ambassadeurs et des experts.

La présidence marocaine prévoit également plusieurs réunions statutaires, notamment celles impliquant le Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que l'examen de rapports, dont ceux sur l'état de la paix en Afrique et la mise en œuvre de la Feuille de route principale de l'UA pour faire taire les armes en Afrique.

Partant de son engagement et de sa détermination à servir l'agenda continental en matière de paix et de sécurité, selon une approche holistique et multidimensionnelle, le Maroc abritera, au cours de sa présidence du CPS-UA, une conférence politique, à Tanger, du 25 au 27 octobre 2022, portant sur "La promotion du Nexus Paix, sécurité et développement, perspective d'une intégration régionale", et ce en partenariat avec le Département aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

La présidence marocaine sera également marquée par l'organisation de deux réunions ministérielles consacrées aux thématiques suivantes : «Le développement et la déradicalisation comme leviers pour lutter

contre le terrorisme et l'extrémisme violent" et "Dérèglement climatique, paix et sécurité: renforcer la résilience et l'adaptation pour la sécurité alimentaire dans les Etats insulaires africains».

Il y a lieu de rappeler que le Maroc a été élu membre du CPS de l'UA pour un second mandat de trois années 2022-2025 après celui de 2018-2020. Cette élection pour ce mandat de trois années prouve le rôle important du Royaume dans le maintien de la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que la confiance dont jouit le Maroc au sein de l'Organisation panafricaine.

«Durant ce premier mandat, marqué par sa présidence de cette instance décisionnelle, en septembre 2019, le Maroc a contribué de manière constructive à l'amélioration des méthodes de travail du CPS-UA et à la promotion des bonnes pratiques dans l'action de l'UA», a conclu le communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public jeudi dernier et relayé par la MAP.

Mourad Tabet

Le Maroc soutient les efforts du Soudan et Soudan du Sud pour une solution pacifique au différend d'Abeyi

Le Maroc a affirmé, jeudi à Addis-Abeba, devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) son soutien aux efforts des deux pays frères le Soudan et le Soudan du Sud pour aboutir à une solution pacifique, concertée, inclusive et durable au différend d'Abeyi.

L'Ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réunion du CPS de l'UA sur «la situation politique et sécuritaire dans la région d'Abeyi», a plaidé pour une solution pacifique, concertée, inclusive et durable au différend d'Abeyi entre les deux pays frères, le Soudan et le Soudan du Sud.

Le diplomate marocain a salué les progrès accomplis par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abeyi (FISNUA) dans l'exécution de son mandat, soutenu par l'UA, ainsi que les efforts déployés par les gouvernements du Soudan du Sud et du Soudan pour un règlement pacifique des conflits internes et leur attachement au principe de bon voisinage.

A cet effet, M. Arrouchi a souligné que ces défis internes auxquels sont confrontés le Soudan et le Soudan du Sud ne doivent pas faire dérailler les dynamiques qui ont conduit à des relations bilatérales plus amicales ces dernières années.

Le diplomate marocain a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation qui prévaut actuellement à Abeyi, et a souligné la nécessité d'explorer les meilleures voies et moyens de répondre aux préoccupations sécuritaires dans cette région et de prendre des mesures urgentes et coordonnées afin d'aboutir à une solution pacifique, concertée, inclusive et durable à ce différend.

En outre, il a réitéré le soutien du Maroc aux gouvernements et peuples du Soudan du Sud et du Soudan dans leurs aspirations et leur engagement à rétablir la paix, la stabilité et le développement dans leurs pays respectifs, ainsi qu'à trouver une solution durable à la situation à Abeyi.

L'inclusion des étrangers dans le chantier de généralisation de la protection sociale en débat au CNDH



Le Conseil national des droits de l'Homme a organisé, jeudi à Rabat, un colloque sous le thème "l'inclusion des étrangers dans le chantier de généralisation de la protection sociale: principes et défis d'opérationnalisation".

Organisé en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce colloque se veut une journée de réflexion et d'échanges consacrée à l'inclusion des étrangers et étrangères dans le Chantier Royal de généralisation

de la protection sociale.

Intervenant à cette occasion, la présidente du CNDH, Amina Bouayach, a rappelé la position du Conseil pour une inclusion des étrangers et étrangers aux quatre composantes du système de protection sociale prévues par la loi cadre adoptée l'année dernière par le Parlement.

Il s'agit en l'occurrence de la protection contre les risques de maladies, les risques de vieillesse, les risques de perte d'emploi, ainsi que la protection contre les risques liés à l'enfance et l'octroi d'indemnité forfaitaire aux familles

n'ayant pas accès à cette protection, a-t-elle relevé, soulignant que le droit à la santé, composante clé de la protection sociale, est au cœur des préoccupations de l'institution, et de son action d'évaluation des politiques publiques.

Et d'ajouter que le CNDH a présenté cette année son rapport thématique relatif à "l'effectivité du droit à la santé: défis, enjeux et voies de renforcement" et a précisé que la couverture médicale, dont la réforme constitue l'un des pans clés du Chantier Royal de généralisation de la protection sociale, constitue l'un des cinq piliers préconisés

par le Conseil comme étant les bases d'une stratégie nationale pour un accès effectif au droit à la santé de toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire national, abstraction faite de leur statut de citoyen marocain ou étranger.

Conscient de la particulière vulnérabilité de certaines catégories de population, le CNDH porte, entre autres, une attention particulière aux étrangers et leur accès à la santé, qui constitue l'un des axes de partenariat du CNDH et du HCR, a-t-elle souligné, faisant observer qu'en vertu de l'article 3 de la loi cadre, la généralisation de la protection sociale repose sur un certain nombre de principes qui sont un véritable gage d'inclusivité à savoir le principe de solidarité et le principe de la non discrimination.

Pour sa part, le Représentant du HCR Maroc, François Reybet-Degat, a indiqué que ce colloque enregistre la participation de représentants de plusieurs pays étrangers en vue de partager leurs expériences dans ce domaine afin d'inclure tous les migrants dans le système de protection sociale et les intégrer ainsi dans la société dans son ensemble.

Et de souligner que la Vision Royale, qui puise dans l'universel et l'humain, est en harmonie avec le droit international afin de garantir le droit à la santé et la généralisation de la protection sociale aux différents migrants.

De son côté, la Cheffe de mission de l'OIM Maroc, Laura Palatini, a sou-

ligné que la protection sociale est le fondement d'une société solidaire et un pilier du développement économique et social, faisant observer que "la refonte du système de protection sociale au Maroc, lancée par sa Majesté le Roi Mohammed VI, est une étape fondamentale pour l'optimisation et l'universalisation du système actuel, permettant au plus grand nombre de bénéficier de ses services et prestations".

Pour Mme Palatini, l'inclusion des populations migrantes dans la réforme du système de protection sociale s'inscrit pleinement dans la lignée de la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile (PNIA) lancée sous le Haut-Patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2013, avec la mise en place de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) qui s'ensuivit.

Cette journée d'échange a enregistré la participation de plusieurs départements ministériels, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile et de chercheurs.

Elle constitue une opportunité pour contribuer à la réussite de cette réforme majeure et renforcer la politique du Royaume du Maroc pour la protection pour toute personne résidente au Maroc en identifiant les défis potentiels de généralisation pour les étrangers et étrangers et surtout en insistant sur les processus élaborés, en matière d'inclusion des étrangers.

Abdenbi Bioui : La coopération Sud-Sud est un choix stratégique pour le Maroc

La coopération Sud-Sud est un choix stratégique pour le Royaume sous la conduite sage de S.M le Roi Mohammed VI, a affirmé le secrétaire général de l'Association des régions du Maroc (ARM), Abdenbi Bioui qui intervenait dans le cadre de la 2ème édition du Salon des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, organisée du 29 septembre au 1er octobre à Abidjan avec le Maroc comme invité d'honneur.

La coopération Sud-Sud est un choix stratégique pour lequel Sa Majesté le Roi Mohammed VI ne cesse d'agir au plan national et international pour en faire «un axe central de notre politique et de nos relations à l'international avec tous les autres pays du monde pour la réalisation de nos objectifs communs», a-t-il dit.

Et pour la réalisation des objectifs communs, a ajouté M. Bioui, également président du Conseil de la région de l'Oriental, «notre Association et nos Régions sont résolument engagés dans une trajectoire dynamique de partenariat en direction des collectivités territoriales d'Afrique et notamment en direction des Régions de la Côte d'Ivoire, pays ami avec lequel le Maroc entretient une relation remarquablement fraternelle et ambitieuse quant à ses dimensions politiques, économiques et culturelles».

Pour l'Association des Régions du Maroc, la coopération Sud-Sud n'est pas un choix de circonstance, a-t-il poursuivi, notant dans ce sens que la stratégie de l'Association croit sincèrement aux valeurs de la solidarité, de l'unité des forces de bonnes volontés et aux principes de la liberté qui est le bien commun de l'humanité toute entière.

Rappelant à cet égard la création du Forum des Régions d'Afrique (FORAF), dont la Région de l'Oriental lui revient le privilège d'avoir initié cette idée, il a signalé que cette Région du Royaume a signé des protocoles d'entente de coopération avec 12 Régions représentants 7 pays d'Afrique: Nigéria, Cameroun, Mauritanie, Niger, les Comores, Madagascar et Congo.

Selon M. Bioui, la coopération décentralisée dans les relations économiques internationales constitue un levier

de développement, d'échange d'expériences, d'entraide et d'assistance.

Il a mis l'accent dans cette veine sur le rôle que joue le Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale, initié par la Direction générale des collectivités territoriales du ministère de l'Intérieur et qui a pour objectif le financement des projets découlant des conventions de partenariat entre les régions du Maroc et leurs partenaires dans les pays amis.

En ce qui concerne le Conseil de la Région de l'Oriental, a-t-il encore ajouté, il a initié plusieurs projets de partenariat avec les Régions de Boucle de Mouhoun au Burkina-Faso, de Tombouctou et de Kayes au Mali, de Kaolack au Sénégal, de Baringo au Kenya et de La Nava en Côte d'Ivoire.

La Région de l'Oriental reste toujours ouverte pour nouer d'autres relations de coopération avec des Régions de la Côte d'Ivoire, a-t-il assuré, tout en soulignant que l'ARM est prête à conjuguer ses efforts avec les vôtres pour mettre en place une plateforme de coordination entre les régions partenaires pour la promotion de toutes les initiatives qui peuvent servir nos collectivités territoriales.

«Soyez certains que le cœur des régions marocaines bat au rythme de celui des régions ivoiriennes pour le bien de l'amitié, de la fraternité, de la solidarité et de la coopération entre nos deux peuples», a conclu M. Bioui.

Le Salon des Collectivités Territoriales (SACT), tenu cette année autour du thème «Développement des territoires: Actions publiques et solutions privées», vise à créer un cadre inclusif de réflexion et de rencontre entre les acteurs, les partenaires, les décideurs et le grand public sur les questions liées à la décentralisation et au développement local.

Il est aussi le rendez-vous annuel de tous les acteurs de la commande publique et l'ensemble de leurs partenaires institutionnels et privés, les partenaires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales.

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ MOHAMMED VI
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA

المملكة المغربية
جامعة محمد السادس
كلية طب وصيدلة
وجدة

Avis de concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise, le 23/10/2022 des concours pour le recrutement d'un (01) technicien de troisième grade, dans la spécialité suivante :

| Spécialité | Nbre |
|---------------|------|
| Microbiologie | 01 |

Sont autorisés à se présenter à ce concours les candidats marocains âgés de 18 ans au moins et de 40 ans au plus, titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle, ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux exigences réglementaires en vigueur, selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: concours.unpm.ma, avant le 17/10/2022.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées au dessous auprès du service des ressources humaines de la faculté, avant de passer l'épreuve orale:

- 1- Demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté;
- 2- Photocopie du diplôme selon le grade mentionné ci-dessus;
- 3- Photocopie du Baccalauréat;
- 4- Photocopie de la carte d'identité nationale;
- 5- Curriculum vitae;
- 6- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.

La liste des candidats convoqués pour l'épreuve écrite et la liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma, et sur le site de la faculté.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve écrite et les résultats finaux du concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

Adresse: BP-4659 Oujda (Tél: 0535 46149 Oujda-Maroc)
 Fax: 0535 4614978
 Tél: 0535 4614948

N°7491/PA

Le CESE présente son avis sur l'aménagement durable du littoral

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé, jeudi à Tanger, une rencontre dédiée à la présentation de son avis intitulé "Quelle dynamique urbaine pour un aménagement durable du littoral?", présidée par Ahmed Reda Chami, président du Conseil.

Cette rencontre de communication, tenue au complexe administratif et culturel des Habous à Tanger, s'est déroulée en présence du wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhida, du gouverneur de la province de Fahs-Anjra, Abdelkhalak Marzouki, du président du Conseil régional, Omar Moro, du directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN), Mounir El Bouyoussfi, et de représentants de secteurs gouvernementaux, d'établissements publics, de conseils élus, d'organismes internationaux, d'établissements de recherche et de la société civile, ainsi que des chefs des services décentralisés et des membres du CESE.

Elle a été l'occasion de présenter l'intérêt du sujet de la dynamique urbaine et l'aménagement du littoral, les opportunités et les défis liés au littoral marocain, les contraintes structurelles entravant la planification urbaine et le plaidoyer du Conseil pour une urbanisation durable du littoral.

S'exprimant à cette occasion, M. Reda Chami a souligné que cette rencontre, la première du genre en dehors du siège du CESE à Rabat, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil basée sur l'ouverture aux différents acteurs territoriaux, et vise à contribuer à la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée et au développement territorial, relevant que le choix de Tanger pour abriter cet événement est dicté par la place qu'occupe la ville comme métropole émergente qui attire de nombreux investissements et des projets d'envergure.

Cette manifestation intervient parallèlement à la célébration à Tanger de la Journée du littoral méditerranéen et au lancement des travaux préparatifs à l'élaboration du Schéma régional du littoral par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, a-t-il poursuivi.

Le président du Conseil a, par ailleurs, fait savoir que le littoral marocain représente un territoire précieux doté de richesses naturelles considérables, qui connaît la concentration de plus de la moitié de la population et contribue à hauteur de 83% au PIB national et à plus de 50% à la création d'emploi, relevant qu'il s'agit aussi d'un pôle privilégié d'infrastructures et d'activités économiques, qui génèrent une grande partie de la richesse du pays.

Il a estimé que le littoral au Maroc pose des problématiques liées au degré de prise en compte d'une approche durable dans la gestion de ce milieu naturel vulnérable, ainsi qu'à la pression anthropique accrue sur cet écosystème, dans un contexte de changement climatique, notant que cette situation peut s'expliquer par de nombreuses lacunes, notamment les insuffisances liées à la gestion du littoral, telles que les politiques publiques, notamment celles liées à l'aménagement du territoire et la multiplicité des intervenants.

Afin de remédier à ces problématiques, M. Reda Chami a rappelé que plusieurs dispositions ont été prises notamment sur le plan normatif, citant, à ce titre, l'adoption de la loi 81-12 sur le littoral en 2015, qui introduit les principes de gestion intégrée du littoral, et ce dans le respect des engagements du Maroc à l'échelle internationale, notamment la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et son Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), et le décret n° 2.21.965 portant approbation du Plan national du littoral (PNL) prévu par la loi 81-12 et adopté en 2022.

Le président du CESE a, à ce égard, affirmé que le Conseil plaide pour un aménagement durable du littoral dans le sens d'une urbanisation maîtrisée assurant un équilibre entre le développement, la préservation et la valorisation de cet écosystème, relevant que la concrétisation d'une telle vision permettra d'atténuer significativement les pressions croissantes sur cet écosystème vulnérable, de renforcer la résilience de ce milieu et de promouvoir l'effectivité des droits environnementaux.

Il a noté que cet avis, élaboré sur la base d'une approche participative avec l'ensemble des parties prenantes, est le résultat d'un large débat entre les différentes catégories, qui composent le Conseil, ainsi que des auditions organisées avec les principaux acteurs concernés, en plus d'une consultation lan-



cée sur la plateforme digitale de participation citoyenne "Oucharik", faisant savoir que les citoyens ont fait montre d'un grand intérêt à l'urbanisation durable du littoral dans son articulation avec l'aménagement du territoire.

"Sur l'ensemble des citoyens ayant répondu au sondage lancé par le CESE sur l'urbanisation durable du littoral, 85% déclarent être insatisfaits de l'état du littoral national, 81% soutiennent la nécessité d'une réforme des politiques d'urbanisme, et 70% ont proposé d'améliorer l'applicabilité des documents d'urbanisme", a lancé M. Reda Chami, relevant que les participants au sondage estiment que quatre facteurs expliquent les dysfonctionnements au niveau de l'urbanisation des zones côtières, à savoir l'incohérence des politiques publiques (26%), le mode de gouvernance et la multiplicité des acteurs intervenants sur le littoral (26%), l'ineffectivité des documents d'urbanisme (23%) et la problématique de gestion du foncier (18%).

Pour sa part, M. Mhida a indiqué que le littoral de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui dispose de deux façades maritimes de 450 km, constitue un élément important de la croissance économique et du développement social et urbain, vu qu'il représente un pôle d'attraction pour les investissements, les projets structurants et les activités de pêche maritime et de tourisme, faisant remarquer que cet écosystème vulnérable fait face à de nombreux phénomènes, notamment la pollution, l'érosion côtière, la surexploitation et l'exploitation illicite des ressources, et l'altération des paysages, ce qui pose la problématique de la gestion intégrée du littoral.

Le wali de la région a souligné que l'intégration de la dimension environnementale et la nécessité de la préservation du milieu naturel figurent parmi les décisions prises en matière de politiques publiques locales et de projets d'investissement, à travers des initiatives visant à réduire la pollution et à protéger l'environnement, notamment la

généralisation des stations d'épuration des eaux usées, la création de décharges contrôlées, et la réhabilitation et le reboisement des anciennes décharges.

Il a appelé tous les acteurs à s'engager activement pour faire en sorte que le plan régional de gestion du littoral voie le jour le plus tôt possible, compte tenu de son importance économique et écologique pour un littoral intégré et durable.

De son côté, M. Moro a mis l'accent sur la relation existante entre le littoral et l'urbanisation d'une part, et l'économie et la société d'autre part, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, en particulier dans les pôles de Tanger et de Tétouan, qui sont des zones à forte densité de population et soumises à une forte pression urbaine et économique, affectant d'une manière ou d'une autre l'équilibre des écosystèmes de la région.

Il a, dans ce cadre, exhorté les acteurs administratifs, économiques et territoriaux à prendre en considération ces particularités dans la prise de décisions, la programmation des interventions et la proposition des projets, soulignant la nécessité de maintenir les grands équilibres entre le littoral et l'intérieur, à travers la révision de la répartition des activités économiques et des extensions urbaines, afin d'assurer un développement global, durable et équilibré.

Quant à Khalil Bensami, membre du Conseil, il a présenté un exposé dans lequel il a souligné que le Conseil propose une série de recommandations s'articulant autour de deux axes prioritaires, à savoir la mise en place d'une gouvernance participative, efficace et efficiente du littoral, et la refonte de la politique d'urbanisation basée sur les principes de territorialisation, de participation citoyenne, de respect des droits fondamentaux et de préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Il a relevé que le CESE souligne la nécessité de veiller à la bonne application des dispositions de la loi 81-12 relative au littoral, et

assurer son effectivité, notamment par la mise en œuvre des instruments de planification spécifiques au littoral (PNL) et la confection des instruments non encore élaborés à date (schémas régionaux du littoral), et d'assurer une articulation optimale entre les documents d'urbanisme, les programmes territoriaux et les politiques sectorielles d'une part, et la loi sur le littoral d'autre part, ainsi que de repenser la gouvernance et la gestion des zones littorales, en vue de renforcer la coordination inter-institutionnelle, affirmant que cette coordination peut être assurée, dans certaines zones littorales spécifiques, par des agences spéciales (Agence Marchica).

M. Bensami a ajouté que le Conseil recommande également la mise en place d'une nouvelle génération de documents d'urbanisme conçues sur la base d'une démarche sous-tendue par des études scientifiques et l'implémentation des normes d'une gestion intégrée du littoral, et la participation de la société civile et de la population dans toutes les étapes du processus, à travers des études de terrain, des enquêtes, des sondages et des réunions publiques, et la mise en place des mécanismes de financement innovants et durables pour faciliter la mise en œuvre des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le CESE plaide aussi pour l'assainissement de la situation des constructions situées dans le domaine public maritime ou dans la bande des 100 mètres interdite à la construction, notant que cela passerait notamment par une réforme du cadre juridique en vigueur sur l'occupation temporaire du domaine public de l'Etat.

Il convient de rappeler que cette autosaisine vise en priorité à alerter sur la nécessité de sauvegarder le littoral marocain contre les dynamiques de dégradation en cours. Il s'agit ensuite d'engager une réflexion susceptible d'assurer la pérennité de cet écosystème face aux risques résultant à la fois des pressions anthropiques et des conséquences du changement climatique.



Le littoral marocain connaît la concentration de plus de la moitié de la population et contribue à hauteur de 83% au PIB national et à plus de 50% à la création d'emploi



Frappe meurtrière dans le sud de l'Ukraine avant l'annexion de quatre régions par Moscou



Une frappe dévastatrice sur une colonne de véhicules civils a fait 25 morts vendredi dans le sud de l'Ukraine, quelques heures avant l'annexion prévue par la Russie de quatre régions ukrainiennes.

A l'occasion de ces annexions, qui représentent une escalade sérieuse de l'offensive lancée le 24 février, un long discours de Vladimir Poutine et des festivités sont prévues à Moscou, alors même qu'une mobilisation souvent chaotique se déroule en Russie, qui a poussé des dizaines de milliers de Russes à l'exil.

Le Kremlin doit accueillir à 12H00 GMT une cérémonie au cours de laquelle M. Poutine doit prononcer un discours annoncé

comme "volumineux" pour célébrer les conquêtes russes, au moment même pourtant où son armée est en difficulté sur le terrain, reculant face à une contre-offensive ukrainienne, notamment à Lyman, un noeud ferroviaire important de l'est ukrainien.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a, lui, convoqué pour vendredi une réunion d'urgence de son Conseil de sécurité et réclamé plus d'armes occidentales.

La matinée a été endeuillée par une frappe particulièrement meurtrière sur une colonne de voitures de civils non loin de la limite entre la zone ukrainienne et la zone occupée de la région de Zaporijjia, l'un des quatre territoires devant être incorporés par la Russie.

Au moins 25 personnes ont été tuées et 50 autres blessées dans cette frappe, selon le parquet ukrainien, les deux camps se rejetant la responsabilité du bombardement. M. Zelensky a traité la Russie de "terroriste" et de "racaille sanguinaire" après cette frappe.

Un responsable de la présidence ukrainienne, Kyrylo Tymoshenko, a affirmé que 16 missiles S-300 russes étaient tombés sur la zone, alors que ces armes sol-air sont aussi utilisées par les Russes pour frapper des cibles au sol.

Sur les lieux, deux colonnes de voitures aux vitres éclatées et aux carrosseries criblées d'impacts étaient visibles. Entre elles, des corps inanimés gisaient, certains recouverts de

draps en guise de linceul.

Selon Kiev, la Russie a frappé "à la roquette contre un convoi humanitaire de civils" qui "faisaient la queue pour se rendre dans la zone temporairement occupée".

Un représentant de l'occupation russe locale, Vladimir Rogov, a, lui, accusé Kiev d'avoir "frappé nos gens, qui faisaient la queue" pour empêcher ces civils de rejoindre la zone sous contrôle des Russes.

Dans la région voisine de Kherson, qui doit également être annexée vendredi, un responsable de l'occupation russe a été tué dans la nuit dans une frappe ukrainienne sur son domicile menée à l'aide de systèmes HIMARS fournis par les États-Unis, selon un autre cadre prussien, Kirill Stremoussov.

La capitale russe se prépare, elle, à des festivités, avec une circulation restreinte vendredi, notamment un concert à l'ombre des murs du Kremlin, lors duquel M. Poutine pourrait faire une apparition. Les employés municipaux installaient des affiches géantes sur la Place rouge qui notaient : "Donetsk. Lougansk. Zaporijjia.

Kherson. Russie!", ont constaté des journalistes de l'AFP. Ces quatre régions vont être officiellement annexées, après de prétendus référendums régionaux organisés fin septembre à la hâte. Le vote a eu lieu sous surveillance de soldats en armes et a été qualifié de "parodie" par Kiev et ses soutiens occidentaux.

Les dirigeants occidentaux se sont succédé pour marteler qu'ils ne reconnaîtraient "jamais" les annexions et ont promis de nouvelles sanctions à l'encontre de Moscou.

Le Conseil de sécurité de

l'ONU doit voter vendredi sur une résolution condamnant ces "référendums". Ce texte préparé par les États-Unis n'a aucune chance d'être adopté en raison du droit de veto de la Russie mais il devrait ensuite être présenté à l'Assemblée générale.

Revendiquant son emprise sur ces territoires, la Russie, qui avait déjà annexé en 2014 la Crimée, peut empêcher ces civils de rejoindre la zone sous contrôle des Russes.

Sur le front, la situation se détériore pour les forces russes, engagées dans une bataille pour Lyman, ville de la région de Donetsk et important noeud ferroviaire, qui fait face à un assaut ukrainien.

Les forces ukrainiennes restent silencieuses sur les opérations en cours, mais le chef des séparatistes de la région de Donetsk Denis Pouchiline a reconnu que les Russes étaient "partiellement encerclés" et ne plus avoir "le contrôle total" des localités avoisinantes de Drobychev et Iampil.

Ailleurs sur le terrain, une personne a été tuée et cinq blessées dans une frappe russe sur la région de Dnipropetrovsk (centre) qui a détruit une entreprise de transport par bus. Dans celle de Donetsk (est), huit personnes ont été tuées et 17 blessées dans de multiples bombardements, selon le rapport matinal de la présidence ukrainienne.

L'Ukraine a déjà reconquis depuis début septembre l'essentiel de la région de Kharkiv, dans le nord-est, et repris récemment le noeud ferroviaire de Koupiansk.

Pour soutenir cette contre-offensive, les États-Unis ont débloqué jeudi une nouvelle enveloppe de plus de 12 milliards de dollars.

19 morts dans un attentat visant des étudiantes en Afghanistan

Au moins 19 personnes, principalement des femmes, ont été tuées vendredi à Kaboul dans un attentat suicide visant un centre de formation rempli d'étudiants venus passer un examen, dans un quartier abritant la communauté minoritaire hazara. "Les étudiants se préparaient à un examen lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser dans ce centre éducatif.

Malheureusement, 19 personnes sont décédées et 27 autres ont été blessées", a déclaré Khalid Zadran, porte-parole de la police. "La plupart des victimes sont des filles", a témoigné auprès de l'AFP un étudiant sur place au moment de l'explosion, ajoutant qu'il y avait environ 600 personnes dans la classe de ce centre de formation qui prépare des étudiants, âgés de 18 ans et plus, à leurs examens d'entrée à l'université.

La plupart des victimes transportées dans les hôpitaux sont des femmes, à éga-

lement constaté un journaliste de l'AFP. "Il y a eu une forte explosion puis le chaos, de nombreux étudiants, garçons et filles ont essayé de s'échapper du bâtiment", a raconté à l'AFP un commerçant requérant l'anonymat. "C'était une scène horrible.

Tout le monde était si effrayé", a ajouté l'homme. Le toit de la salle de la classe s'est complètement effondré, les portes et les fenêtres ont été brisées par le souffle de l'explosion, a constaté l'AFP.

A la mi-journée, des employés municipaux tentaient de nettoyer le sol couvert de traces de sang. Cet attentat qui vise une nouvelle fois le monde de l'éducation s'est produit dans le quartier de Dasht-e-Barchi, dans l'ouest de Kaboul, une zone à prédominance musulmane chiite où vit la communauté minoritaire hazara, théâtre de certaines des attaques les plus meurtrières commises en Afghanistan.

L'éducation est une question extrêmement sensible en Afghanistan à majorité sunnite, les talibans empêchant de nombreuses filles de reprendre l'enseignement secondaire (collège et lycée).

Le groupe État islamique (EI), un autre groupe sunnite avec lequel les talibans entretiennent néanmoins une profonde inimitié et des divergences idéologiques, s'oppose également à l'éducation des femmes et des filles. L'EI, principale menace du régime taliban, a revendiqué plusieurs attentats ces derniers mois. Celui de vendredi n'a pas été revendiqué.

Des équipes de sécurité ont été déployées sur les lieux pendant que les familles affluaient dans les différents hôpitaux en pleurs, à la recherche de leurs proches.

Dans un hôpital au moins, les talibans ont toutefois obligé les familles des victimes à quitter le site, craignant qu'une

nouvelle attaque ne soit lancée au milieu de la foule.

Des listes des personnes décédées ou blessées ont été accrochées à l'entrée des établissements hospitaliers où ont convergé les ambulances, a constaté l'AFP. "Nous ne l'avons pas trouvée ici", s'inquiétait une jeune femme en détresse, cherchant sa soeur de 19 ans dans l'un d'eux.

"Nous l'appelons mais elle ne répond pas", se désespère la jeune femme. "Attaquer des cibles civiles prouve la cruauté inhumaine de l'ennemi et son absence de normes morales", avait déclaré un peu plus tôt le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Abdul Nafy Takor.

Le 20 avril dernier, au moins six personnes avaient été tuées et 24 blessées dans deux explosions ayant frappé une école pour garçons dans ce même quartier de l'ouest de la capitale. Dasht-e-Barchi a été lourdement frappé ces

dernières années.

Depuis le retour au pouvoir des talibans en août 2021, plusieurs attaques revendiquées par l'EI-K, la branche régionale du groupe jihadiste Etat islamique, qui considère les hazaras comme hérétiques.

En mai 2021, une série d'explosions s'était également produite devant un établissement scolaire pour filles de ce même quartier, faisant 85 morts, en majorité des lycéennes, et plus de 300 blessés.

L'EI, qui avait déjà revendiqué un attentat en octobre 2020 contre un centre éducatif (24 morts) dans la même zone, est fortement soupçonné d'avoir mené cette attaque.

Le retour au pouvoir des talibans en août 2021 a mis fin à deux décennies de guerre en Afghanistan et a entraîné une réduction significative de la violence, mais la sécurité a commencé à se détériorer au cours des derniers mois.

L'ouragan Ian se dirige vers le sud-est des Etats-Unis après avoir dévasté la Floride

Après avoir ravagé la Floride en laissant un bilan humain potentiellement "substantiel", l'ouragan Ian se dirigeait vendredi vers d'autres Etats du sud-est des Etats-Unis, notamment la Caroline du Sud et la Caroline du Nord.

Rétrogradé en tempête tropicale après son passage sur les terres, Ian s'est de nouveau renforcé au point d'être recatégorisé en ouragan par le Centre national des ouragans (NHC).

"Des pluies torrentielles traversent probablement la Caroline du Nord et du Sud et le sud-ouest de la Virginie", selon le NHC, qui a placé en alerte ouragan toute la côte de Caroline du Sud ainsi que certaines zones de Georgie et de Caroline du Nord.

Ian devrait ensuite "rapidement s'affaiblir" en entrant dans les terres entre vendredi et samedi, selon l'organisme.

Alors que se multipliaient les images de rues transformées en canaux d'eau trouble, de bateaux projetés à terre comme de simples jouets, de maisons fracassées, des centaines de personnes attendaient toujours d'être secourues en Floride.

"Cela pourrait être l'ouragan le plus meurtrier de l'histoire de la Floride", a dit le président américain Joe Biden lors d'une visite des locaux de l'agence fédérale qui lutte contre les catastrophes naturelles, la Fema.

"Les chiffres (...) ne sont pas encore clairs mais nous recevons de premières informations faisant état de pertes humaines qui pourraient être substantielles", a-t-il ajouté, assurant vouloir se rendre dès que possible dans l'Etat du sud, mais aussi sur le territoire amé-



ricain de Porto Rico, île meurtrie récemment par l'ouragan Fiona.

Le président a également déclaré l'état d'urgence en Caroline du Sud, y envoyant des renforts fédéraux, selon un communiqué.

Lors d'une conférence de presse jeudi soir, le gouverneur de Floride Ron DeSantis a indiqué s'attendre à un certain nombre de morts en raison de l'ouragan.

L'êlu n'a pour autant pas avancé de chiffre provisoire, préférant attendre que le bilan soit confirmé "au cours des prochains jours". "Plus de 700 sauvetages confirmés ont eu lieu, et il y en aura sûrement bien plus lorsque davantage de données arriveront", a également déclaré le gouverneur.

Dans le village de Iona, Ronnie Sutton, qui n'a toujours

pas pu revenir chez lui, se disait persuadé que l'eau avait tout détruit. "C'est terrible. J'imagine ce n'est le prix à payer quand on vit au niveau de la mer. Parfois ça se retourne contre toi", regrettait-il.

A Fort Myers, la crue a submergé certains bateaux, en poussant d'autres jusque dans les rues du centre-ville. "C'étaient des bruits terrifiants, avec des débris qui volaient partout, les portes en l'air", a témoigné un habitant témoin de la destruction, Tom Johnson.

Parallèlement, les recherches se poursuivaient pour retrouver 18 passagers d'un bateau de migrants qui a chaviré mercredi près de l'archipel des Keys, neuf autres ayant pu être secourus. Parmi eux, quatre Cubains ont réussi à nager jusqu'au rivage.

Ian a touché terre mercredi après-midi en tant qu'ouragan

de catégorie 4 (sur une échelle de 5) dans le sud-ouest de la Floride, avant de continuer son passage à travers l'Etat, charriant des vents violents et des pluies torrentielles.

Vendredi, 2,1 millions de foyers ou commerces restaient privés d'électricité, sur un total de 11 millions, selon le site spécialisé PowerOutage.

A Punta Gorda, petite ville côtière située sur la trajectoire de l'ouragan, Ian a déraciné certains arbres et renversé poteaux électriques et panneaux de signalisation.

Ses pluies ont inondé les rues de la marina, où l'eau arrivait encore jusqu'aux mollets jeudi matin. "C'était incessant, ça soufflait sans cesse au-dessus de nos têtes. On entendait le métal frapper contre le bâtiment. Il faisait sombre.

On ne savait pas ce qu'il se

passait dehors", a relaté un habitant, Joe Ketcham.

Face à l'ampleur des dégâts, Joe Biden avait déclaré jeudi matin l'état de catastrophe naturelle majeure, une décision permettant de débloquer des fonds fédéraux additionnels pour les régions touchées.

Avant la Floride, Ian avait frappé Cuba, y faisant trois morts et d'importants dégâts et laissant de nombreux foyers sans électricité.

Des dizaines de personnes sont descendues jeudi soir dans les rues du quartier de Cerro, à La Havane, pour protester contre l'absence d'éclairage.

Avec le réchauffement de la surface des océans, la fréquence des ouragans les plus intenses, avec des vents plus violents et des précipitations plus importantes, augmente, mais pas le nombre total d'ouragans.

L'Iran réprime impitoyablement les manifestations

L'Iran recourt intentionnellement à des moyens létaux pour réprimer les manifestations ayant éclaté après la mort de Mahsa Amini, a affirmé Amnesty International vendredi, estimant que sans action internationale davantage de personnes risquent d'être tuées ou détenues.

Cette mise en garde est intervenue alors qu'une autre ONG Iran Human Rights (IHR, basée à Oslo) a indiqué que 83 personnes avaient été tuées en près de deux semaines de manifestations dénonçant la mort de Mahsa Amini, Iranienne de 22 ans, après son arrestation par la police des moeurs.

"Les autorités iraniennes ont mobilisé leur appareil répressif bien rodé pour réprimer impitoyablement des manifestations dans tout le pays, dans le but de mater toute remise en cause de leur pouvoir", a déclaré Amnesty dans un communiqué.

"Sans action concertée de la communauté internationale, plus forte que la simple déclaration de condamnation, d'innombrables autres personnes risquent d'être tuées, mutilées, torturées, agressées sexuellement et jetées derrière les barreaux", a indiqué l'organisation.

Elle affirme avoir examiné des photos et vidéos montrant que la

plupart des "victimes ont été tuées par des forces de sécurité tirant à balles réelles".

Amnesty a fait savoir qu'elle avait obtenu un document officiel ayant fuité, donnant instruction le 21 septembre aux officiers commandant les forces armées dans les provinces de "s'opposer violemment" aux manifestants.

Dans un autre document du 23 septembre, le commandant des forces armées de la province de Mazandaran - où se sont déroulés certains des affrontements les plus meurtriers - a ordonné aux forces de sécurité de "faire face sans pitié, en allant jusqu'à causer la mort, à

toute manifestation d'émeutiers", affirme l'ONG.

Amnesty a déclaré qu'elle pouvait confirmer la mort de 52 personnes lors des manifestations, mais que le bilan était probablement plus lourd.

L'appel d'Amnesty intervient alors que l'Iran poursuit une répression de plus en plus forte, qui s'est aussi traduite par l'arrestation de nombreux journalistes, militants et autres personnalités.

L'ancien joueur de football international iranien Hossein Manahi a été arrêté vendredi après avoir soutenu les manifestations sur ses comptes de réseaux sociaux, selon

l'agence de presse publique IRNA.

Les forces de sécurité ont également arrêté le chanteur Shervin Hajipour, dont la chanson "Baraye" ("Pour"), composée de tweets sur les manifestations, est devenue virale sur Instagram, selon le groupe de défense des droits Article 19 et des médias persans basés hors d'Iran.

Sa chanson, qui a été vue des millions de fois sur Instagram, a été supprimée de son compte.

Selon le Comité pour la protection des journalistes, basé à Washington, au moins 29 journalistes ont été arrêtés dans le cadre de cette répression.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

| | | | | | | | | |
|---------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------|
| PRUNE SECRET | PARTIE DU NÉANT | IMMOBILE | QUARTIER DE DANZIG | DÉSAVOU- ER | VIGOURE- UX | AVEC LES FOULLES | TERMINAL | NÉGLIGE- NCE |
| | | | | | | | | |
| COKE | | | | | ELLE ET LUI EN CONTINU | | GROSSEUR | |
| GRAFFITI | | | DANSE DE ZORBA | | | | | |
| LOUPE | MARÉ CHEVELU | | | | | COULE EN FRANCE ADOUÇIT | | |
| | | | ENSUITE PARBLEU | | | | NAZI INSOLENTS | |
| EN VITESSE | | EN APPEL GROUPIÉ | | | RECHER- CHE | | | |
| FAIRE PEUR | | | | | | | | |
| | LETTRES DE CAROLINE | | | | PARTIE DU PÉRONE | | ÉTAIT PROMISE À HÉRACLÈS | |
| BERGE CRISPÉE | | | | | SOURCE D'INDIGO ZONA | | | |
| INSCRIT | RÈGLE PLATE | PLEIN COMME UN OUF | | | | À L'ENVERS PART GRECQUE | | |
| | | | FIN DE VERBE ROULÉ | | CHALIVE | | | |
| RENDRE INOFFEN- SIF | | | | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|----------------------|-------|--------------------|-------------------|---|---------------------|--------------------|---|--------|---|-------------|------------------------|
| MAINT A L'ÉCHE | B | PERSONNE EN VUE | TABLE D'ÉCHECS | G | DE PAS DE MARCHÉ | PERSONNE EN VUE | D | MAISON | I | HA PENTE | BOULEVARD PARALLÈLE |
| GLU | UNION | ETRE | RENID | | | | | | | | |
| VETO | ADORE | MINCE | | | | | | | | | |
| SENAT | ADORE | ET | | | | | | | | | |
| L | I | MINES | | | | | | | | | |
| OR | ONT | RIS | S | | | | | | | | |
| AGEE | LIE | IF | | | | | | | | | |
| NE | EL | S | EF | | | | | | | | |
| EGO | EL | BERLUE | | | | | | | | | |
| LAS | AEIO | C | | | | | | | | | |
| RELATIS | AGIT | | | | | | | | | | |
| AS | LIER | ERE | | | | | | | | | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katabi (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | ■ | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | ■ | | |
| 4 | | | | ■ | | | ■ | | | |
| 5 | | | ■ | | | | | | | ■ |
| 6 | | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | ■ | | | | | | | | |
| 8 | | | | | ■ | | | | | |
| 9 | | | | | | | ■ | | ■ | |
| 10 | | | | ■ | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- Habitat haut perché
- Fils de Jacob - Constellation
- Quand - Patron
- Terre en mer - Vieille cité - Contracté
- Négatif - Sans doute
- Affaire de moucharid
- Rende stupide
- Se décida - Bon
- Chancier
- Nue, dans un sens - Prisonnier

VERTICALEMENT

- Phrase rétrograde
- Mise à l'écart - Insecte parasite
- Tenu - Romain
- Lentille - Panier souple
- Recherche - Renvoi
- Aliment
- Sans effets - Abri
- Iridium - Propriété de la matière
- Crochets - Font le sol
- Piège - Renvoyé à la chambre

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | C | E | R | T | I | F | I | C | A | T |
| 2 | O | C | E | A | N | ■ | N | A | R | A |
| 3 | M | O | T | ■ | A | R | T | ■ | M | U |
| 4 | M | U | S | E | L | I | E | R | E | ■ |
| 5 | E | T | ■ | S | T | E | L | E | ■ | D |
| 6 | N | E | T | T | E | ■ | L | A | M | E |
| 7 | S | ■ | S | E | R | R | E | ■ | A | M |
| 8 | A | V | E | R | E | ■ | C | O | T | E |
| 9 | L | O | ■ | S | E | C | T | I | O | N |
| 10 | E | L | U | ■ | S | E | ■ | E | U | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 8 | 2 | 6 | | 9 |
| | 2 | 9 | 7 | | | 8 | | |
| | 5 | 8 | 6 | | | | 3 | 2 |
| 1 | | 6 | 2 | | | | | 8 |
| | | 2 | | | | 5 | | |
| 8 | | | | | 1 | 4 | | 7 |
| 5 | 8 | | | | 6 | 7 | 4 | |
| | | 7 | | | 8 | 9 | 6 | |
| 9 | | 1 | 4 | 7 | | | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | 6 | 2 | 1 | | |
| | | | | | 5 | | 4 | 6 |
| 2 | | | 4 | | 7 | 8 | | 3 |
| | 9 | | | | | | 1 | |
| | | 5 | 7 | | 9 | 6 | | |
| | 3 | | | | | | | 8 |
| 3 | 2 | 9 | | 1 | | | | 8 |
| 1 | 4 | | 6 | | | | | |
| | | 7 | 3 | 2 | | | | 1 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| 5 | 9 | | 7 | | | | | 6 |
| 6 | | | 8 | | | | | 2 |
| | | | | | 3 | 4 | | |
| | | 8 | | | | 3 | 2 | |
| | 4 | | | | | | 5 | |
| 7 | 1 | | | | 8 | | | |
| | | 7 | 4 | | | | | |
| | 3 | | | | 7 | | | 8 |
| 4 | | | | | 6 | 3 | 1 | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | | 8 | | 5 | | 3 |
| | 9 | | 6 | | 5 | | | |
| | 8 | | | 7 | | | | |
| 3 | | | | | 7 | | | |
| | | 4 | | 1 | | 8 | | |
| | | | 2 | | | | | 1 |
| | | | | 6 | | | 2 | |
| | | | 9 | | 1 | | 3 | |
| 1 | 9 | | 3 | | 4 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 5 | 6 | 1 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 |
| 9 | 4 | 8 | 3 | 2 | 7 | 6 | 5 | 1 |
| 1 | 2 | 7 | 6 | 4 | 5 | 3 | 8 | 9 |
| 5 | 3 | 9 | 7 | 6 | 2 | 8 | 1 | 4 |
| 8 | 6 | 1 | 4 | 9 | 3 | 2 | 7 | 5 |
| 4 | 7 | 2 | 5 | 1 | 8 | 9 | 3 | 6 |
| 2 | 9 | 3 | 8 | 5 | 4 | 1 | 6 | 7 |
| 6 | 8 | 4 | 9 | 7 | 1 | 5 | 2 | 3 |
| 7 | 1 | 5 | 2 | 3 | 6 | 4 | 9 | 8 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 2 | 6 | 3 | 1 | 5 | 8 | 9 | 4 |
| 4 | 5 | 1 | 7 | 8 | 9 | 2 | 3 | 6 |
| 9 | 8 | 3 | 6 | 2 | 4 | 7 | 1 | 5 |
| 5 | 7 | 2 | 1 | 4 | 3 | 9 | 6 | 8 |
| 8 | 1 | 4 | 2 | 9 | 6 | 3 | 5 | 7 |
| 6 | 3 | 9 | 5 | 7 | 8 | 4 | 2 | 1 |
| 1 | 6 | 8 | 4 | 3 | 2 | 5 | 7 | 9 |
| 2 | 4 | 5 | 9 | 6 | 7 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 9 | 7 | 8 | 5 | 1 | 6 | 4 | 2 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 5 | 8 | 3 | 9 | 4 | 6 | 7 |
| 6 | 4 | 9 | 1 | 2 | 7 | 8 | 3 | 5 |
| 7 | 3 | 8 | 6 | 5 | 4 | 2 | 9 | 1 |
| 5 | 9 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 8 | 4 |
| 4 | 7 | 6 | 5 | 9 | 8 | 3 | 1 | 2 |
| 3 | 8 | 2 | 4 | 1 | 6 | 5 | 7 | 9 |
| 1 | 6 | 7 | 3 | 4 | 5 | 9 | 2 | 8 |
| 9 | 5 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 4 | 6 |
| 8 | 2 | 4 | 9 | 6 | 1 | 7 | 5 | 3 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 3 | 5 | 7 | 6 | 2 | 9 | 8 |
| 5 | 7 | 2 | 1 | 8 | 9 | 3 | 6 | 4 |
| 8 | 9 | 6 | 4 | 3 | 2 | 1 | 5 | 7 |
| 2 | 5 | 1 | 6 | 4 | 7 | 9 | 8 | 3 |
| 6 | 3 | 7 | 8 | 9 | 1 | 4 | 2 | 5 |
| 4 | 8 | 9 | 3 | 2 | 5 | 7 | 1 | 6 |
| 3 | 6 | 4 | 2 | 1 | 8 | 5 | 7 | 9 |
| 9 | 1 | 8 | 7 | 5 | 4 | 6 | 3 | 2 |
| 7 | 2 | 5 | 9 | 6 | 3 | 8 | 4 | 1 |



Finances publiques Appel à l'orientation des dépenses vers des investissements porteurs de croissance

Les participants à un atelier sous le thème "La gestion budgétaire au Maroc et la voie à suivre", organisé par le ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec la Banque mondiale, ont appelé, mercredi à Rabat, à l'orientation des dépenses publiques vers des investissements porteurs de croissance.

A cette occasion, le secrétaire général du Haut-Commissariat au plan (HCP), Ayache Khelif, a mis en avant l'importance d'orienter les dépenses publiques en faveur de la croissance économique et la création d'emplois.

Dans ce sens, M. Khelif a souligné que "les finances publiques doivent se focaliser sur la création de richesses plutôt que la redistribution des richesses, surtout que la structure de l'économie nationale n'a pas véritablement changé et demeure toujours liée aux aléas climatiques", rapporte la MAP. Pour sa part, le responsable du service finances publiques à Bank Al-Maghrib, Tarik Douira, a affirmé qu'il faut revoir le système des finances publiques dans son ensemble pour plus d'efficacité et d'efficience.

Il s'agit de suivre un processus dans l'objectif de dégrossir certains postes de dépenses, et réorienter ces fonds vers les dépenses prioritaires et surtout des investissements porteurs de croissance, a-t-il indiqué, ajoutant que la réallocation de ces dépenses aura un impact important sur la population vulnérable.

De son côté, le Senior Fellow au Policy Center for the New South (PCNS), Larabi Jaïdi, a relevé que la série de crises a bouleversé les repères des dépenses publiques, face à un niveau d'endettement élevé et le déficit enregistré, ce qui a induit plus d'engagement des finances publiques, à travers des aides au pouvoir d'achat et aux entreprises.

Pour faire face à ces nouveaux enjeux, M. Jaïdi a préconisé l'efficacité de la dépense publique et l'adoption d'une stratégie de maîtrise des finances publiques, orientée vers la création d'une économie verte pour faire face aux changements climatiques et stress hydrique. Il a également mis en avant la nécessité de réallouer les ressources, prioriser les domaines névralgiques qui ont le plus fort impact sur le développement, mobiliser le potentiel fiscal, en plus d'accélérer la transformation de l'économie. L'objectif de cet atelier est de discuter et d'analyser les défis budgétaires auxquels le Maroc est confronté dans la mise en œuvre du nouveau modèle de développement (NMD) et explorer comment, grâce à ses services d'analyse et de conseil, tels que la Revue des finances publiques (RFP), la Banque mondiale pourrait appuyer le gouvernement du Maroc à créer une marge de manœuvre budgétaire pour les réformes en cours et à venir.

La décélération de l'économie nationale se poursuit au deuxième trimestre



Mauvaise posture. Selon les récentes données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP), la décélération de l'économie nationale s'est poursuivie au deuxième trimestre 2022.

«L'arrêté des comptes nationaux du deuxième trimestre 2022 fait ressortir un net ralentissement de la croissance de l'économie nationale se situant à 2% au lieu de 14,2% durant le même trimestre de l'année précédente», a annoncé le Haut-commissariat qui tient compte de la hausse de 5,3% des impôts sur les produits nets des subventions.

Dans une note d'information relative aux comptes nationaux du deuxième trimestre de l'année 2022, l'organisme public fait état de ce que les activités non agricoles ont affiché une augmentation de 4,2% durant le deuxième trimestre 2022 au lieu de 13,3% le même trimestre de l'année précédente.

Les activités du secteur agricole ont pour leur part accusé une baisse de 15,5% au lieu d'une hausse de 17,5%, a ajouté le Haut-commissariat de même source.

Cette croissance, tirée par la demande intérieure, «a été réalisée dans un contexte d'une forte inflation et d'une aggravation du besoin de financement de l'économie nationale», a expliqué l'institution.

Dans le détail, il ressort des nouvelles analyses que la valeur ajoutée du secteur primaire en volume corrigée des variations saisonnières, s'est contractée de 16% au deuxième trimestre 2022, après avoir enregistré une hausse de 18,3% le même trimestre de l'année précédente.

Le Haut-commissariat attribue ce recul à «la baisse de la valeur ajoutée de l'agriculture de 15,5% au lieu d'une hausse de 17,5% et de celle de la pêche de 23,4% au lieu d'une hausse de 36,9%».

La situation s'est aussi dégradée au niveau du secteur secondaire où la valeur ajoutée, en volume, a connu un net ralentissement de son taux d'accroissement passant de 17,3% durant le même trimestre de l'année précédente à 1,5%.

Cette baisse considérable résulte du ralentissement du rythme d'accroissement des valeurs ajoutées des industries manufacturières à 2,3% au lieu de 20,2%, de «Electricité, gaz, eau, assainissement et déchets» (2% au lieu de 14,6%), du bâtiment et travaux publics (1,7% au lieu d'une hausse de 16,9%) et de la baisse de celle de l'industrie d'extraction (7,8% au lieu de 0,6%).

Egalement touchée par ces baisses, «la valeur ajoutée du secteur tertiaire a enregistré un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 11,2% le même trimestre de l'année précédente à 6,1%», a relevé le HCP dans sa note d'information.

Selon ses explications, ce ralentissement a été le résultat de la hausse des valeurs ajoutées des services rendus par l'Administration publique générale et la sécurité sociale de 5,6% au lieu de 4,3%, services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (4,3% au lieu de 2,8%) et de l'information et communication (1,3% au lieu d'une baisse de 0,5).

Après analyse, il ressort que ce

repli s'explique également par le ralentissement des valeurs ajoutées de l'hébergement et restauration à 50,3% au lieu de 86,4%, des transports et entreposage (10,8% au lieu de 42,6%), du commerce et réparation véhicules (4% au lieu de 17,6%), de la recherche et développement et services rendus aux entreprises (3,2% au lieu de 24,5%) ainsi que des services immobiliers à 1,5% au lieu de 3%.

Il est à noter qu'aux prix courants, le PIB a connu un net ralentissement à 6,9% au lieu de 16,5% une année auparavant, dégageant ainsi une augmentation du niveau général des prix de 4,9% au lieu de 2,3%.

Des analyses du HCP, il ressort en outre que «la demande intérieure a affiché un net ralentissement pas-

sant de 10% durant le même trimestre de l'année précédente à 2%, contribuant ainsi pour 2,2 points à la croissance économique nationale au lieu de 11,3 points».

En conséquence, les dépenses de consommation finale des ménages ont connu un net ralentissement de leur taux d'accroissement qui est passé de 13,6% au deuxième trimestre 2021 à 3,2% avec une contribution à la croissance de 1,7 points au lieu de 7,4 points.

Dans sa note d'information, le HCP nous apprend aussi que la consommation finale des administrations publiques a affiché une hausse de 6,7% au lieu de 5,5%, alors que l'investissement brut a en revanche connu une baisse de 2,4% au lieu d'une hausse de 7,3% une année auparavant.

Quant aux échanges extérieurs de biens et services en volume, les exportations comme les importations ont enregistré de fortes hausses durant le deuxième trimestre 2022.

En effet, il ressort des données recueillies que les exportations de biens et services ont bondi de 36,4% au lieu de 22,4% à la même période de l'année écoulée, tandis que les importations ont affiché une hausse de 28,7% au lieu de 8,3%.

C'est ainsi que «les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé une contribution négative à la croissance, se situant à 0,2 point au lieu d'une contribution positive de 2,9 points durant le deuxième trimestre 2021», en a déduit le HCP dans sa note.

Alain Bouithy



La croissance économique atteint 2% au lieu de 14,2% durant la même période de l'année précédente, selon le HCP

El Hafidi, DG de l'ONEE, expose les opportunités d'investissement dans le secteur électrique à une importante délégation d'hommes d'affaires flamands

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, a reçu, jeudi à Casablanca, une importante délégation d'hommes d'affaires flamands, représentant de grandes entreprises flamandes, qui effectuent une visite de travail officielle au Maroc jusqu'au 07 octobre 2022.

Les entretiens et échanges ont porté sur les réelles opportunités d'investissement et de coopération dans le secteur électrique au Maroc, indique l'ONEE dans un communiqué.

Lors de son intervention, M. El Hafidi a exposé l'évo-

lution du modèle électrique du Royaume en vue d'atteindre la souveraineté énergétique qui constitue le fer de lance de l'ONEE en tant que garant de l'approvisionnement de l'énergie électrique au Maroc, rapporte la MAP. Il a également rappelé les objectifs stratégiques du pays visant l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR) dans le mix électrique national.

M. El Hafidi a rappelé, à cet égard, que le développement des secteurs économiques et industriels au Maroc, étant fortement conditionné par la compétitivité du kwh produit localement, incite l'ONEE à contribuer à mettre

en place tous les ingrédients nécessaires pour conforter la place du Royaume en tant que destination privilégiée pour les investisseurs. De leur côté, les membres de la délégation flamande ont apprécié les évolutions remarquables qu'a connues le modèle électrique marocain qui a montré sa résilience malgré la situation énergétique tendue que connaît le monde. Il s'en est suivi un débat sur les perspectives d'évolution du secteur électrique marocain et les réelles opportunités de coopération entre l'ONEE et les entreprises flamandes pour se positionner en tant que grands investisseurs au Royaume du Maroc.

Le secteur privé prêt à jouer son rôle dans un agenda de modernisation des relations Maroc-UE

Le secteur privé est prêt à jouer le rôle qui est le sien pour porter et accélérer la mise en œuvre d'un agenda d'intégration et de modernisation des relations entre le Maroc et l'Union européenne, dans l'intérêt de tous, a affirmé, mercredi à Bruxelles, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc

(CGEM), Chakib Alj.

"Dans un contexte où notre Méditerranée fait face à des défis majeurs, comme le changement climatique, la migration et la sécurité alimentaire et énergétique, nous ne pouvons pas nous permettre de reléguer les relations économiques Maroc-UE au second plan", a souligné M. Alj, lors d'une rencontre au Parlement européen sur la thématique "Coopération et commerce UE-Maroc pour un développement durable en Méditerranée".

Il a appelé, à cet égard, à protéger, promouvoir et développer la coopération économique et commerciale Maroc-UE, laquelle est bâtie sur une relation qui s'est construite pendant des décennies, rapporte la MAP.

"Le secteur privé est présent, aujourd'hui, pour souligner les opportunités qui s'offrent à nous. Des opportunités que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer, de reporter ou de mettre en danger", a indiqué le président de la CGEM, incitant les institutions européennes à travailler avec le patronat pour prioriser le potentiel économique des relations Maroc-UE et atteindre les objectifs communs.

Rappelant que la CGEM a commencé son action à Bruxelles, il y a un an, M. Alj a relevé que le message et la vision de son institution restent inchangés : "Le Maroc et l'Union européenne doivent, de façon réaliste, mettre la protection de leurs relations au centre de leurs priorités, sans laisser les impasses politiques prendre en otage ces relations".

Il a évoqué, à ce propos, l'importance politique et économique de deux aspects capitaux, à savoir les personnes et les synergies.

"Nous devons absolument nous concentrer sur les populations de la Méditerranée. Ce sont celles-ci – consommateurs, employés, clients, électeurs, citoyens – qui doivent être priorisées", a-t-il plaidé, estimant qu'au vu du contexte de crise actuel, "les entreprises sont la clé de la réussite".

Car, a-t-il expliqué, "ce sont les entreprises qui sont appelées à mettre en œuvre les transitions verte et numérique, même dans le cadre de scénarios de crise globale des filières et des intrants, à créer et à maintenir à tout prix les emplois qui permettent aux familles de survivre, et aux potentiels immigrants de rester dans leurs pays, à mobili-

ser et à organiser les ressources sur le terrain, afin de s'assurer du développement de leurs territoires, à qualifier les individus et à assurer un contexte d'emploi qui garantit les opportunités aux jeunes, aux femmes et aux minorités".

"Si nous laissons les menaces de tout genre mettre en danger ou en arrière-plan le commerce, qui est la raison d'être des entreprises, c'est tout cela que nous mettons en danger", a-t-il dit, ajoutant que "la CGEM, qui est la voix du secteur privé au Maroc, représentant plus de 90.000 membres directs et affiliés, dont 95% de TPME, veut apporter la perspective de ces entreprises au débat institutionnel sur les relations Maroc-UE, qui soit pragmatique, pratique, économique et tournée vers le futur".

Et de conclure que dans un contexte géopolitique de plus en plus compliqué, instable et difficile pour les entreprises, le Maroc reste un partenaire fiable, qui est désormais le plus grand partenaire commercial de l'UE en Afrique, et représente près de 25% du commerce total de l'UE dans le voisinage sud.

Organisée par la CGEM, en partenariat avec le Parlement euro-

péen, la rencontre, qui a exploré les opportunités de coopération étroite entre l'UE et le Maroc dans le contexte géopolitique actuel, a débattu du "potentiel des relations UE-Maroc" et des opportunités de "l'intégration économique" et de la "coopération en matière d'énergies renouvelables".

Elle a vu la participation de députés européens, de parlementaires marocains, de membres de la CGEM et de l'association patronale européenne BusinessEurope.

La CGEM et son homologue européenne BusinessEurope avaient publié, en septembre dernier, une déclaration commune appelant les institutions de l'UE à la modernisation de l'accord commercial UE-Maroc. Cet alignement du secteur privé autour d'une opportunité clé pour l'Europe a fait écho lors d'un récent discours du vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, qui a souligné, lors du Business Dialogue UE-Maroc, organisé en mai dernier à Marrakech, la grande opportunité d'intégrer les économies marocaine et européenne, notamment dans les domaines de la durabilité et des énergies renouvelables.



Exploration des opportunités de coopération entre l'Union européenne et le Royaume dans le contexte géopolitique actuel

Opération séduction de l'ONMT auprès des journalistes du tourisme britannique

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a annoncé sa participation aux Travel Media Award, qui récompense les médias britanniques du voyage.

"L'ONMT participe aux Travel Media Award qui récompense les médias britanniques du voyage. Plus de 300 journalistes étaient présents ainsi que les opérateurs et les prescripteurs du voyage anglais", indique l'Office dans un communiqué.

BBC, Times, Guardian, Independent, Daily Mail, National Geographic, Sunday Times... les supports de presse les plus prestigieux étaient présents aux Travel

Media Award en ce début de semaine au ballroom hall du célèbre Dorchester de Londres, fait savoir l'Office qui était présent à cet événement dont les intervenants représentent une cible de prescripteurs de premier plan sur le marché britannique.

Cité par le communiqué, Adel El Fakir, directeur général de l'ONMT, a souligné : «Grâce à cet événement d'envergure, nous nous créons une proximité avec des acteurs majeurs de l'industrie du tourisme du marché britannique, et renforçons par cela notre campagne d'image et nos campagnes de partenariats commerciaux pour augmenter notre présence sur ce marché qui représente

le deuxième plus grand marché mondial pour le tourisme», rapporte la MAP.

Très convoités par les destinations du monde entier, les journalistes de voyage britanniques sont en effet considérés parmi les meilleurs créateurs de contenu "inspirational" dans l'industrie, en raison de leur expertise, la puissance de leurs médias et la portée globale de leur contenu qui est le plus souvent relayé dans un grand nombre de nations anglophones.

Cet événement intervient à la veille du congrès annuel de l'Association des agents de voyages britanniques -ABTA- qui se tiendra le 11 octobre à Marrakech et à la veille

du World Travel Market prévu du 7 au 9 novembre 2022 à Londres. Deux événements majeurs du microcosme du tourisme où l'ONMT compte bien se démarquer.

Un work-shop de préparation de ce salon est d'ailleurs organisé par l'ONMT en collaboration avec la CNT en fin de semaine afin de mobiliser l'ensemble des opérateurs marocains co-exposants autour des messages communs, de les informer de la situation du marché britannique, de l'activité de la concurrence et des axes sur lesquels ils devraient focaliser leurs efforts de promotion et de les initier aux différents outils prévus lors de cet événement.

Soirée de lecture poétique avec Abdelhamid Jmahri

Un moment de célébration de la langue que j'ai le plaisir de partager avec des poètes et des intellectuels

Une soirée de lecture poétique animée par Abdelhamid Jmahri a eu lieu jeudi soir à la galerie Bab Rouah dans le cadre de la 5ème édition des Rencontres photographiques de Rabat, alternant harmonieusement art photographique, musique et poésie autour de la thématique de la "Terre-Mère". Durant cette soirée, présentée par l'écrivain Abdenbi Dchine et à laquelle ont assisté de grandes figures littéraires et nombre d'amis du poète, Abdelhamid Jmahri a récité un florilège de poèmes puisés dans plusieurs de ses recueils, qui ont été entrecoupés d'intermèdes musicaux.

Cette soirée est "un moment de célébration de la langue que j'ai le plaisir de partager avec des poètes et des intellectuels", a déclaré M. Jmahri à la MAP, ajoutant que de tels événements sont "l'occasion de se poser des questions sur l'état des lieux de la poésie au Maroc, de rendre hommage à ses grands noms et de célébrer les apports de nombreuses générations de poètes qui donnent tout son sens à la langue".

Initiée par l'Association marocaine d'art photographique (AMAP), en partenariat avec la Fondation Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la Maison de la Poésie

au Maroc, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration de l'événement "Rabat, capitale africaine de la culture", organisé sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

Cette soirée accueille l'un des plus grands poètes du Maroc qui a aussi travaillé dans le secteur médiatique en tant que journaliste, a déclaré à la MAP le président de la Maison de la poésie au Maroc, Mourad Kadiri, ajoutant que c'est l'occasion de mettre à l'honneur Abdelhamid Jmahri en tant que poète et innovateur qui a enrichi la poésie marocaine contemporaine.

Cette rencontre est la première d'une série de trois soirées de lectures poétiques prévues avec Salah El Ouadi, le 14 octobre à la galerie Mohamed El Fassi et avec Aïcha Belarbi, le 21 octobre à l'Espace Expressions de la CDG.

Les Rencontres photographiques de Rabat, qui se poursuivent jusqu'au 22 octobre prochain, donnent à voir un riche programme avec diverses activités réparties sur trois galeries phares de la ville de Rabat et regroupant des participants du Maroc, de l'Afrique et d'autres pays du monde.

Né en 1963 à Taourirt, Abdelhamid Jmahri est un écrivain marocain qui compte à son actif plusieurs recueils poétiques et une riche carrière médiatique. Il a travaillé pour le quoti-



dien marocain "Libération" dès 1992, avant de rejoindre le journal "Al Ittihad Al Ichtraki" dont il est actuellement le directeur de la publication. Il

est également un analyste politique qui s'exprime régulièrement sur les questions intéressant l'opinion publique nationale.

L'AMMA inaugure sa saison culturelle par l'organisation du Festival marocain de la musique Andalousse

L'Association marocaine de la musique andalouse (AMMA) inaugure la saison culturelle 2022-2023 sous le signe du rapprochement entre les civilisations et organise le "Festival marocain de la musique andalouse" sous le thème "La mu-

sique andalouse à la confluence des cultures marocaine, ibérique et judaïque".

"Sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et en partenariat avec WECASABLANCA, l'Association marocaine de la musique andalouse (AMMA) ouvre le bal de la saison culturelle 2022-2023 en organisant le 'Festival marocain de la musique andalouse'.

Une édition qui met à l'honneur l'inestimable apport des trois cultures marocaine, ibérique et judaïque, dont la richesse a nourri l'essor et le rayonnement de la musique andalouse à travers les siècles", indique l'Association dans un communiqué.

Depuis sa création, l'AMMA œuvre pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine musical andalou, par des initiatives culturelles qui mettent en lumière et préservent aussi bien son authenticité que sa diversité. De par la noblesse des valeurs qu'elle véhicule, la musique andalouse a toujours été en mesure de fédérer les peuples de différentes cultures et religions, et contribuer à

leur rapprochement grâce à son rayonnement spirituel, source intarissable de paix et de tolérance entre les civilisations! La première édition du Festival marocain de la musique andalouse accueillera ainsi, pour sa première édition, une panoplie d'artistes et orchestres musicaux qui sont autant de dignes héritiers du patrimoine musico-culturel andalou, lors d'une célébration qui rendra hommage à des poètes et artistes de renommée tels que: Ibnou Hazm, Sami Al Maghribi, Zahra El Fassiya, Abdessadek Chkara et autres.

Les adhérents et convives de l'AMMA auront le plaisir d'apprécier différents tableaux artistiques aux répertoires riches et variés interprétés par: l'Orchestre andalou de Fès sous la direction du grand maître Mohamed Briouel, l'Orchestre andalou israélien de Givat Washington Academy sous la direction de Dr. Rachel Galay, le groupe espagnol valencien "Capella de Ministers" sous la direction du musicologue Carles Graner, l'Orchestre feu Mohamed Arbi Tem-

samani sous la direction de maître Mohamed Amine Akrami, l'Orchestre marocain de la musique andalouse sous la direction de l'artiste Driss Berrada, les artistes solistes: Abderrahim SOURI, Françoise Atlan, Marouan HAJJI, Sanaa MARAHATI, Coco Diam's, Shir IFRAH, Bilal Elhaouaj et Chaima IMRANE. Un voyage intemporel où différentes civilisations et religions seront célébrées, lors de représentations artistiques imprégnées de valeurs de paix et de coexistence qui ont façonné l'essence même de l'identité plurielle du Maroc.

Cité dans le communiqué, Fatima Mabchour, présidente fondatrice de l'AMMA, a déclaré: "Tout au long des siècles, la musique andalouse s'est enrichie par l'apport de multiples cultures et religions, et c'est pour refléter ce pluralisme et cette diversité que nous œuvrons, au sein de l'AMMA, à promouvoir cette musique dont la noblesse et la spiritualité ont toujours eu le mérite de rapprocher les peuples dans un esprit de paix et de tolérance".



Le rappeur américain Coolio est mort à 59 ans



Le rappeur américain Coolio, connu pour son tube "Gangsta's Paradise" sorti en 1995, est décédé à l'âge de 59 ans, a annoncé son manager mercredi. De son vrai nom Artis Leon Ivey Jr, le musicien récompensé d'un prestigieux Grammy Award est mort à Los Angeles, a affirmé Jarez Posey à l'AFP, sans en préciser la cause. Le manager, également un proche de longue

date du rappeur, avait déclaré à TMZ - publication spécialisée dans la couverture des célébrités - l'avoir trouvé inconscient dans la salle de bains d'un ami.

Coolio a débuté sa carrière en Californie à la fin des années 80, mais a atteint les sommets de la célébrité avec "Gangsta's Paradise", en 1995, qui figurait dans la bande son du film "Es-

priés rebelles". Le tube lui avait valu un Grammy Award l'année suivante. Il y reprenait le refrain et la musique de "Pastime Paradise", une chanson de Stevie Wonder sortie en 1976. La recette avait été gagnante, des millions d'exemplaires de "Gangsta's Paradise" s'écoulant dans le monde entier, jusqu'à se hisser au sommet des ventes dans certains pays.

Bouillon de culture

Projection

La salle "Gérard Philipe" de l'Institut français de Rabat abrite, les 2 et 3 octobre à 18H, la projection du film documentaire "POSTCARD" de la réalisatrice Asmae El Moudir.

La découverte d'une vieille carte postale d'un village de montagne marque le début d'un voyage existentiel pour la réalisatrice. Elle explore ainsi la vie à Zawia au Maroc, où sa mère est née. "POSTCARD" a été sélectionné dans de prestigieux festivals tels que IDFA (Amsterdam), Visions du Réel (Suisse) et Malmö (Suède) et a obtenu notamment le Grand Prix du Festival international du film de la femme à Toronto et le Grand Prix de IsReal Film Festival de Nuoro (Italie).

Théâtre

Le public aura rendez-vous, du 1er au 3 octobre au Théâtre national Mohammed V de Rabat, avec la Rencontre nationale du théâtre, de la jeunesse et de l'engagement civique, organisée par l'Association Issil pour le théâtre et l'animation culturelle. Tenue dans le cadre du projet "Jeunes, théâtre et engagement civique" initié en 2018, cette manifestation est organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

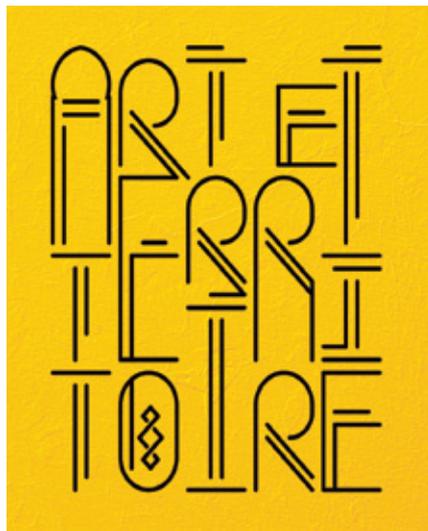
La rencontre rassemble les 7 meilleures créations artistiques produites par les jeunes dans le cadre du projet et reflète les talents artistiques et les capacités de réflexion et de création des jeunes marocains.

Spectacle

Le Théâtre national Mohammed V de Rabat accueille le 18 octobre à 20H un spectacle de l'Orchestre philharmonique du Maroc, qui s'inscrit dans le cadre de sa 27ème saison musicale.

L'Orchestre promet de plonger le public dans l'imagination folklorique des Balkans mise en musique par Piotr Moussorgski. Dans ce chef-d'œuvre de musique classique, le compositeur met en musique douze tableaux de son ami Joseph Hartmann, offrant ainsi l'occasion de découvrir de façon originale et imagée les instruments de l'orchestre.

Les Instituts français de Tanger et Tétouan présentent leur programme culturel 2022-2023



Les Instituts français (IF) de Tanger et de Tétouan ont présenté, jeudi, le programme de leur saison culturelle 2022-2023. Lors d'une conférence de presse organisée dans le site de Tanger, les responsables de l'Institut français ont présenté les nouveautés de cette saison. "La pandémie est derrière nous, nous pouvons reprendre l'ensemble de nos actions. Nous allons poursuivre ce que nous avons engagé lors de la saison précédente", a souligné le directeur de l'IF de Tanger et Tétouan, Olivier Galan, dans une déclaration à la MAP.

C'est le cas des temps forts que l'IF va reconduire comme le Printemps du livre et des arts, qui se tiendra en juin prochain, et les Nuits du Ramadan ou encore la fête de la musique, a-t-il précisé. Ces différents événements constituent les paris classiques de l'IF à Tanger

et Tétouan. Lors de la saison précédente, ils ont permis d'attirer plus de 57.000 personnes, dont plus de 3.700 pour le seul Printemps du livre et des arts.

Ce salon sera reconduit en juin avec une édition consacrée à la thématique du genre. Les IF de Tanger et de Tétouan comptent continuer sur leur lancée et organiser aussi des rencontres littéraires mensuelles, dont l'objectif est de faire de l'Institut un lieu de rencontres littéraires et de débattre de sujets liés à la société marocaine. Le cycle a déjà démarré, début septembre, avec l'accueil du psychothérapeute, Aïmane El Bakkali Kassimi, qui a traité de l'école marocaine, alors qu'une rencontre sera programmée en octobre avec la journaliste et critique littéraire, KENZA Sefrioui, sur le sujet de la culture marocaine moderne.

En novembre, le numérique sera à l'honneur avec la célébration du "No-

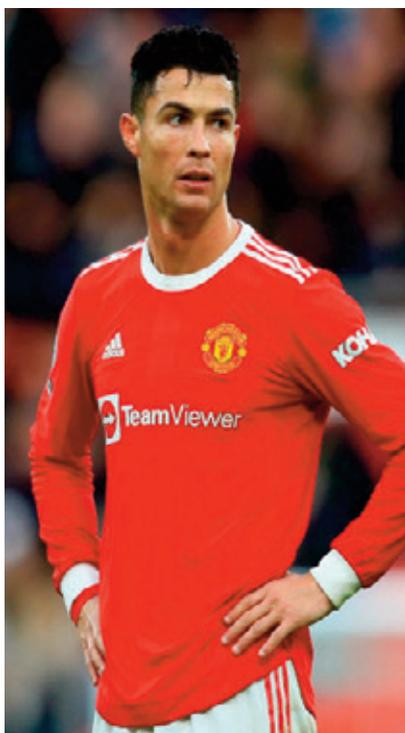
vembre numérique" à Tétouan. Cette thématique virtuelle sera déclinée à Tanger à travers une session de "mapping" des locaux du consulat français, qui sera "virtualisée" en direct, un spectacle à découvrir sur place. Un autre événement qui sera repris cette année est "Cinéma sous les étoiles", une projection de films à l'air libre, qui s'est tenu en juillet à Tétouan et qui a permis de drainer plus de 1.500 spectateurs.

Le succès de cette projection a encouragé les responsables de l'Institut à reproduire l'idée aussi à Tanger. A noter que pour la saison qui démarre, l'IF de Tanger et Tétouan a fait peu neuve. L'Institut a lancé divers travaux de rénovation qui ont démarré en 2021 avec le site principal de Tanger et qui se poursuivra par une refonte totale de la salle Beckett, dont l'ouverture est prévue vers la fin de l'année.



Cristiano Ronaldo dans la tourmente

En avril dernier, Cristiano Ronaldo avait dû présenter ses excuses, après avoir balancé le portable d'un fan qui tentait de le prendre en photo en bord de terrain à la sortie d'un match. Cinq mois après les faits, la fédération anglaise a révélé que le footballeur était formellement accusé de comportement "violent ou inapproprié".



C'est un geste qui avait fait couler beaucoup d'encre. Agacé après la défaite de son équipe de Manchester United le samedi 9 avril contre Everton, Cristiano Ronaldo avait réagi de manière très surprenante, alors qu'un de ses supporters tentait de le prendre en photo depuis le bord de terrain, à la sortie du match. Le footballeur avait en effet mis un violent coup sur le téléphone du jeune garçon de 14 ans, avant de se diriger vers les vestiaires. Des images qui avaient fait le tour des réseaux sociaux, au point que Cristiano Ronaldo a pris la parole sur Instagram, pour présenter ses excuses.

"Il n'est jamais facile de gérer ses émotions lors de moments difficiles comme celui que nous sommes en train de vivre. Néanmoins, nous nous devons de nous montrer respectueux et patient à tout moment, et montrer l'exemple aux plus jeunes qui aiment ce beau jeu", avait-il écrit. Puis d'ajouter : "Je souhaiterais m'excuser pour mon excès de colère, et si possible, je souhaiterais inviter ce supporter à assister à un match à Old Trafford en signe de fair-play et de sportivité".

Des paroles qui n'ont visiblement pas été suffisantes pour la mère de l'adolescent atteint d'autisme, qui a récemment affirmé dans les colonnes du Daily Mirror qu'elle espérait que le footballeur soit puni "comme il se doit". "Il ne peut pas encore s'en tirer comme ça. Son comportement est inacceptable", a-t-elle ajouté, très remontée. Alors qu'une enquête avait été ouverte par la police de Liverpool, Cristiano Ronaldo pourrait bien faire face à plusieurs matches de suspension.

La fédération anglaise a en effet expliqué dans un communiqué que le compagnon de Georgina Rodriguez était accusé de "comportement violent ou inapproprié". Sarah Kelly, la mère du jeune garçon, a également confié au Daily Mirror être "harcelée" par les fans du footballeur. "Cela aurait dû être réglé il y a six mois. Mon fils me parle de ce qui lui est arrivé tous les jours", a-t-elle regretté. Une polémique qui devrait passer l'envie à Cristiano Ronaldo d'exprimer sa colère de cette façon.



Michel Jonasz escroqué

C'est une histoire abracadabrante qui a été dévoilée récemment par Le Parisien et elle concerne Michel Jonasz. L'auteur-compositeur de 75 ans, interprète du titre Je voulais te dire que je t'attends a fait confiance à une femme pendant des années, pour qu'elle s'occupe de sa comptabilité, entre autres. Censée aider l'artiste à faire ses comptes, celle-ci, prénommée Soraya et âgée de 53 ans, est parvenue à l'escroquer en détournant la somme impressionnante de 398.000 euros en plus de six ans de collaboration.

Le lundi 26 septembre, le tribunal de Paris l'a condamnée à dix-huit mois de prison avec sursis pour abus de confiance et blanchiment d'argent, après que celle-ci ait reconnu le détournement, tout en donnant une somme bien moindre que celle qui a réellement été volée. Lorsque Michel Jonasz emploie cette femme, dès 2004, en lui offrant le poste de secrétaire et assistante personnelle, celle-ci ne possède aucun diplôme de comptabilité. Pas de quoi poser de souci à l'artiste, qui lui a accordé plusieurs responsabilités au fil de leur collaboration, jusqu'à lui permettre de gérer son argent. De son côté, Soraya n'hésitait pas, dans le dos de son patron, à signer des chèques et à se faire plusieurs virements.

Shakira va être jugée en Espagne pour fraude fiscale

Accusée d'avoir soustrait 14,5 millions d'euros au fisc espagnol entre 2012 et 2014, la star colombienne Shakira va être jugée pour fraude fiscale, ont annoncé les autorités judiciaires espagnoles.

La date de ce procès qui se tiendra devant le tribunal provincial de Barcelone (nord-est de l'Espagne) doit encore être fixée.

Clamant son innocence, Shakira, 45 ans, avait fait savoir fin juillet qu'elle refusait de sceller un accord avec le parquet, disant préférer la tenue d'un procès à cette procédure de plaider-coupable.

Le parquet avait indiqué quelques jours plus tard qu'il demanderait une peine de plus de huit ans de prison et une amende de près de 24 millions d'euros contre l'interprète des hits "Hips don't lie", "Waka Waka" ou "Loca".

Selon l'accusation, Shakira vivait en Espagne depuis 2011, année où sa relation avec le footballeur du FC Barcelone

Gerard Piqué a été rendue publique, mais avait maintenu sa résidence fiscale aux îles Bahamas, considérées comme un paradis fiscal, jusqu'en 2015.

Le couple, qui a deux enfants, a annoncé sa séparation en juin.

La défense de Shakira affirme pour sa part que jusqu'en 2014, ses revenus provenaient principalement de ses tournées internationales ou de sa participation à l'émission "The Voice" aux Etats-Unis et qu'elle ne vivait pas plus de six mois par an en Espagne, condition requise pour établir sa résidence fiscale dans le pays.

La star a fait en outre valoir qu'elle avait déjà versé 17,2 millions d'euros au fisc espagnol et qu'elle n'avait donc plus aucune dette à son égard.

"Ces accusations sont fausses", a martelé Shakira la semaine dernière dans une interview accordée au magazine ELLE, assurant qu'elle était à cette époque en tournée la majeure partie de

l'année et ne pouvait donc pas être considérée comme résidente fiscale en Espagne. "Les autorités fiscales ont vu que j'étais en couple avec un citoyen espagnol et ont commencé à saliver. Il est clair qu'ils voulaient cet argent sans se soucier de comment ils allaient le faire", a-t-elle ajouté.

"Je ne dois rien" au fisc "et je suis certaine d'avoir suffisamment de preuves pour soutenir mon dossier et faire en sorte que la justice se prononce en ma faveur", a encore dit la chanteuse, pour qui aller au procès "est une question de principe".

Le nom de Shakira figure par ailleurs parmi ceux cités dans les Pandora Papers, une vaste enquête publiée fin 2021 par le Consortium international des journalistes d'investigation, accusant plusieurs centaines de personnalités d'avoir dissimulé des avoirs dans des sociétés offshore, notamment à des fins d'évasion fiscale.



Martin Scorsese a fait des cauchemars après avoir regardé le film d'horreur "Pearl"

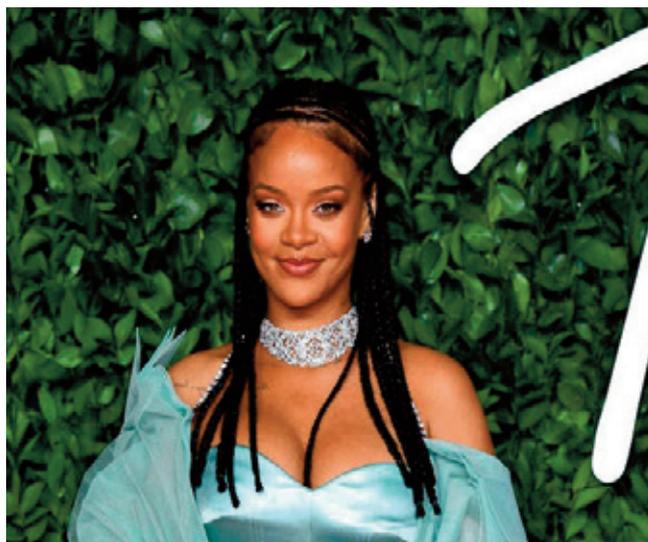
Pearl, film d'horreur signé Ti West avec Mia Goth au casting, a profondément perturbé Martin Scorsese. Le film, qui est une préquelle à X était présenté lors du dernier Festival du film de Venise. Et le réalisateur de Taxi Driver a été tellement marqué qu'il en a fait des cauchemars !

«Les films de Ti West ont cette sorte d'énergie qui est si rare de nos jours, propulsée par un amour pur du cinéma. Vous pouvez le sentir à chaque plan», a écrit Martin Scorsese dans une critique publiée par Slash-Film. «Cette préquelle à X a été faite dans un registre cinématographique diamétralement opposé (dans le genre des mélodrames des années 50). Pearl, c'est 102 minutes sauvages,

hypnotiques et profondément perturbantes. Ti West et Mia Goth, sa muse et partenaire créative, savent vraiment comment jouer avec leur spectateur... avant de plonger le couteau dans notre poitrine et de commencer à tourner.»

«J'ai été fasciné, puis perturbé, et puis troublé au point que j'ai eu du mal à trouver le sommeil ensuite. Mais je ne pouvais pas m'arrêter de regarder», a enfin ajouté Martin Scorsese pour conclure son éloge.

Dans Pearl, Mia Goth incarne une jeune femme vivant dans une ferme reculée au début du XXe siècle. Rêvant de devenir une star de cinéma, elle n'hésite pas à faire couler le sang pour que son rêve devienne réalité.



Internet détourne l'annonce de Rihanna au Super Bowl

Après six ans d'absence, elle sera bientôt de retour devant son public. Rihanna va assurer le show de la mi-temps du Super Bowl, le 12 février 2023. Une grande nouvelle pour les fans de la chanteuse qui ne l'ont pas revue sur scène depuis des années.

A plusieurs reprises, Rihanna avait confirmé travailler sur son prochain album. En 2018, elle confiait sur «The Graham Norton Show» qu'elle était «dans le studio et travaillait sur de nouvelles chansons» Un an plus tard, elle révélait à «Vogue» le style de son futur album : «Je le vois comme un album inspiré par le reggae. Ce ne sera pas typique de ce qu'on connaît du reggae. Mais vous allez ressentir ses éléments dans tous les titres de l'album».

Mais quatre ans plus tard, toujours aucun signe musical de la part de Rihanna. En effet, la chanteuse semble avoir changé de priorités depuis la création de sa marque de beauté, Fenty Beauty, puis de sa marque de lingerie, Savage X Fenty. Face à ces succès fulgurants, Rihanna n'a pas repris le micro depuis 2016. Alors au moment de l'annonce de la prestation de la chanteuse à la mi-temps du Super Bowl, Internet n'a pas manqué de s'amuser de la situation. Plusieurs mêmes ont envahi Twitter et Instagram, imaginant Rihanna montant sur scène pour faire un tutorial maquillage ou dévoilant sa nouvelle ligne de fonds de teint : «Rihanna qui quitte la scène du Super Bowl après avoir présenté tous les nouveaux produits Fenty qui sortiront en 2024», a plaisanté un internaute.

Britney Spears dénonce ses années de tutelle et tacle Jennifer Lopez

Pendant des années, Britney Spears a vécu sous la tutelle de son père, Jamie Spears. Sous contrôle, la star internationale n'avait plus aucun droit sur ses vies personnelle, financière et professionnelle. Mais depuis novembre 2021, l'interprète du tube Baby One More Time est officiellement libre. La chanteuse a décidé d'avancer, de se marier mais aussi de régler ses comptes avec ses proches, notamment ses parents. "C'est extrêmement difficile pour moi d'accepter le fait que ma famille m'ait fait ça... Ce sera dur pour moi pour le reste de ma vie [...] Je vais le dire haut et fort... Je prie pour que vous brûliez en enfer", avait-elle ainsi déclaré le 11 septembre dernier, dans une note vocale partagée sur Instagram.

La chanteuse a une nouvelle fois dénoncé le traitement traumatisant qu'elle a subi. Toujours sur le même réseau social, elle a fait part de la difficulté à vivre enfermée, citant au passage la chanteuse Jennifer Lopez.

"Après 14 ans à me dire de ne pas faire ce que je voulais, c'est foutu pour moi. Mais

ce n'était pas le pire. Le pire, c'est que ma famille m'a enfermée dans cet endroit pendant 4 mois", a écrit la mère de Sean Preston et de Jayden, sans préciser à quel endroit elle faisait allusion.

"J'aimerais voir quelqu'un dire à Jennifer Lopez de s'asseoir 8 heures par jour, 7 jours par semaine. Pas de voiture, ma propre sécurité de 5 ans me disant à ma propre porte que je ne peux pas marcher dehors pendant 4 mois. Pas de porte pour l'intimité. On me regardait me changer nue et prendre une douche", a-t-elle témoigné avant de poursuivre : "J'aimerais voir une équipe de direction dire à Jennifer Lopez de traverser cela... Qu'est-ce que tu penses qu'elle ferait... Sa famille ne permettrait jamais ça".

Très remontée, Britney Spears a ensuite expliqué qu'il lui était impossible de reprendre sa vie d'avant après 14 ans de calvaire. Quant à monter sur scène, il n'en est pas question. "Je préfère rester à la maison plutôt que de rejoindre le business du divertissement", a-t-elle écrit. Voilà qui est clair.



FONTAINE TIT

MELLIL SERVICES SARL

Cession des parts sociales I- Selon l'Assemblée générale extraordinaire en date du 15/08/2022 de la Société « FONTAINE TIT MELLIL SERVICES SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé:

- La Cession de CENT-CINQUANTE (150) parts sociales de Mr. EL HOUCINE ID OUISSAADEN d'une valeur nominale de Cent dirhams (100,00) chacune à Mr. SAID ID OUISSAADEN C.L.N N° JC145173.

- Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée « S.A.R.L » à une société à responsabilité limitée à associé unique « S.A.R.L.A.U ».

- La démission du gérant associe Mr. EL HOUCINE ID OUISSAADEN et la nomination d'un nouveau gérant associe unique Mr. SAID ID OUISSAADEN

- Refont des statuts II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 15/09/2022 sous le N° 837826.

III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au 15/09/2022, sous le N°301377.

N°7464/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 07/09/2022 de YOUNANUTRANS SARL, il a été décidé :

*- Cession des parts sociales: 13000 parts social soit 1.300.000 ,00 DHS de Mr YOUSEF LAFARGI au profit de Mr MHAMMED KAOUA.

* Nouvelle répartition du capital : - Mr. MHAMMED KAOUA 13000 Parts Soit 1 300.000,00 DHS

TOTAL : 13 000 Parts Soit 1 300 000,00 DHS * Démission du gérant Mr YOUSEF LAFARGI et lui

donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour

*- Nomination de Mr MHAMMED KAOUA comme nouveau gérant unique pour une durée indéterminée.

*- La société sera engagée par la signature de Mr MHAMMED KAOUA.

* La mise à jour des statuts. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 27/09/2022 sous le numéro 839267.

N°7465/PA

Fiduciaire ZAHIR

"SARL AU"

Au capital

de 100 000,00 DHS

Siège social : Rue Ibn Aicha

Imm. Paris 3ème étage Appt

N° 11 Guéfilz

Marrakech

Avis de constitution :

Aux termes d'un acte S.S.P.

en date du 23/09/2022, enregistré à Marrakech le

24/09/2022, il a été constitué une société SARL AU ayant

les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : ST M

KECH CAR

2) Capital social : Le capital

social est fixé à la somme de

500 000,00 dhs.

3)Siège social : Lot. Zouhour

2 Imm. N° 394 RDC Mag, N°

8 Ennakhil sud Marrakech

4) Objet : Loueur de véhicules

automobiles sans chauffeur.

5) Gérance : M. KARNAMI

Hicham est désigné gérant de

la dite société pour une

durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué

au tribunal de commerce de

Marrakech le 29/09/2022

sous le N° 139845, RC N°

129321

N°7466/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

D'OUARZAZATE

SG/DBM/SM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N°13/FDR-CA/2022

Le 25 Octobre 2022 à 10H, il

sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat

général de la province de

Ouarzazate à l'ouverture des

plus relative aux ETUDES

ARCHITECTURALES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DES

SALLES DE CLASSES ET

BLOC SANITAIRE A LA

COMMUNE DE TIDILI

PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier de la consultation

architecturale peut être retiré

au service des marchés du

Secrétariat Général de la province

d'Ouarzazate, il peut également

être téléchargé à partir du portail

des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour

l'exécution des travaux à réaliser

est de Cinq Cent Cinquante-Cinq

Mille Dirhams zéro centime

(555.000,00dh).

Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des

concurrents doivent être

conformes aux dispositions

des articles 100, 101, et 102 du

décret n° 2-12-349 du 8 jour-

mada I 1434 (20 mars 2013)

relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au bureau

d'ordre du secrétariat général

de la province d'Ouarzazate

sis a avenue Mohamed VI

Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de

réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format

électronique et ce avant la

date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directe-

ment au président de la

commission d'appel d'offres au

début de la séance et avant

l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des

lieux le 12 octobre 2022 à 11

heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N°7467/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

D'OUARZAZATE

SG/DBM/SM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N°14/FDR-CA/2022

Le 25 Octobre 2022 à 10H30,

il sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat

général de la province

d'Ouarzazate à l'ouverture

des plis relative aux ETUDES

ARCHITECTURALES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DE

LOGEMENTS D'INSTITUTEURS

AUX COMMUNES

DE TOUNDOUTE ET

D'IMINOULAOUENE

PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation

architecturale peut être retiré

au service des marchés du

Secrétariat Général de la province

d'Ouarzazate, il peut également

être téléchargé à partir du portail

des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour

l'exécution des travaux à réaliser

est De Huit Cent Cinquante

Mille Dirhams et zéro centime

(850.000,00dh).

Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des

concurrents doivent être

conformes aux dispositions

des articles 100, 101, et 102 du

décret n° 2-12-349 du 8 jour-

mada I 1434 (20 mars 2013)

relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au bureau

d'ordre du secrétariat général

de la province d'Ouarzazate

sis a avenue Mohamed VI

Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de

réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format

électronique et ce avant la

date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directe-

ment au président de la

commission d'appel d'offres au

début de la séance et avant

l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des

lieux le 12 octobre 2022 à 11

heures.

mada I 1434 (20 mars 2013)

relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposés contre récé-

pisé leurs plis au bureau

d'ordre du secrétariat général

de la province d'Ouarzazate

sis a avenue Mohamed VI

Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de

réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format

électronique et ce avant la

date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directe-

ment au président de la

commission d'appel d'offres au

début de la séance et avant

l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des

lieux le 12 Octobre 2022 à 11

heures.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 06 du règlement

de la consultation architecturale.

N°7468/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

D'OUARZAZATE

SG/DBM/SM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N°15/FDR-CA/2022

Le 25 Octobre 2022 à 11H,

il sera procédé, dans la salle

des réunions du secrétariat

général de la province de

Ouarzazate à l'ouverture des

plus relative aux ETUDES

ARCHITECTURALES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DE

LOGEMENTS D'INSTITUTEURS

A LA COMMUNE

D'IMINOULAOUENE

PROVINCE D'OUARZA-

ZATE.

Le dossier de la consultation

architecturale peut être retiré

au service des marchés du

Secrétariat Général de la province

d'Ouarzazate, il peut également

être téléchargé à partir du portail

des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour

l'exécution des travaux à réaliser

est de Huit Cent Cinquante

Mille Dirhams et zéro centime

(850.000,00dh).

Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des

concurrents doivent être

conformes aux dispositions

des articles 100, 101, et 102 du

décret n° 2-12-349 du 8 jour-

mada I 1434 (20 mars 2013)

relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

-Soit déposés contre récé-

pisé leurs plis au bureau

d'ordre du secrétariat général

de la province d'Ouarzazate

sis a avenue Mohamed VI

Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de

réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format

électronique et ce avant la

ZATE.

CENTRE DE BEAUTE AMAL FERDAOUSSE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/09/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : «CENTRE DE BEAUTE AMAL FERDAOUSSE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
 Objet social : L'exploitation d'un salon de beauté d'esthétique et de coiffure; Réalisation des soins esthétiques (bronzage, manucure, le maquillage, les ongles, les soins de visage et du corps, relaxation, modelage esthétique ainsi que les conseils de beauté.....)
 Achat, vente et commercialisation des accessoires aux soins de manucure, soins esthétiques et de coiffure ; Achat, vente et commercialisation de tous produits de beauté et accessoires rattachés à l'activité d'esthétique et de coiffure ; Commerce de détail de parfumerie et des produits de toilette, capillaire, d'hygiène et de beauté ; L'importation et l'exportation de tous produits, matériels et mobilier se rattachant au salon de coiffure et d'esthétique.
 Siège social : BD MOHAMMED VI AL FIDA

CENTER N°34 ETAGE 6, CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mme FATINE AMALE, titulaire de la C.L.N N°BH224540
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 29/09/2022. RC N°556869. N°7477/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de la Santé et de la protection sociale
 Région Souss Massa
 Délégation d'Agadir
 Ida Outanane
 Centre Hospitalier Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 21/2022
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (Séance publique)
 Le 27/10/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le marché ayant pour objet :
 "Achat d'habillement et du linge pour le Centre Hospitalier Régional d'Agadir"
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir sis route de Marrakech 80000 AGADIR, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DHS (Quinze mille) dirhams.
 Estimation du coût des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 552 480,00 DHS (Cinq Cent Cinquante Deux Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir ;
 - Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Les échantillons exigés par

le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir avant, le 26/10/2022 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. N°7478/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 14/2022

Le Mardi 01 Novembre 2022 à 10h00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Travaux de renforcement des ouvrages d'assainissement par des enrobés bitumineux sur la RN 17 et la RN 07 du réseau routier de la DPETLE de TATA (Plan de campagne 2022)-Province de TATA.»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 000,00 Dhs (vingt-quatre Mille dirhams).
 * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 602 100,00 dhs (Un Million six Cent deux Mille Cent quatre-vingt Dirhams, 00cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 Joumada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
- * soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.
Dossier technique comprenant :

- * Pour les concurrents installés au Maroc
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

| Activité | Qualification | Catégorie |
|----------|---------------|-----------|
| B | B6 | 4 |

- * Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°7476/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MEOUJINA
 COMMUNE DE TIT MELLIL

division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics
 SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
 BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS Modificatif

le président de la Commune de Tit Mellil, porte à la connaissance des concurrents que appel d'offres sur offres de prix N° 18/2022 pour :
TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC DES DOUARS : ALHOUDA ET OULED SIDI ABBOU ET LEMSSAADA À LA COMMUNE DE TIT MELLIL, publié au journal libération N°9727 du 23/09/2022 est modifié au niveau de la date d'ouverture des plis comme suit :

la date d'ouverture des plis c'est le : Le 25 / 10 /2022 à 11 H 00 Minute

Le reste sans changement

N°7475/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة إقليم تلمسان
 دائرة تلمسان
 أحياء بني حسان
 جماعة الحمراء

إعلان بإجراء امتحان الكفاءة المهنية
لولوج درجة تلقى من الدرجة الأولى السلم 11
و درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى السلم : 8

يعرى يوم : 2022/11/06 بقرار جماعة الحمراء ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تلقى من الدرجة الأولى السلم 11 ودرجة مساعد إداري من الدرجة الأولى السلم 8 ، مطروح في وجه التفتيش من الدرجة الثالثة السلم 10 و المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة السلم 7، التفتيش الجماعية والذين لعدد : 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

يحدد عدد المناصب المرشحة في الشها في منصب واحد (1) لكل صنف، ترسل طلبات الترشح باسم رئيس المجلس الجماعي لجماعة الحمراء (متجددة المصالح) قبل تاريخ : 2022/11/04
 يشتمل الامتحان على اختبارات كتابية وشفوية :

| المرشح | المصنف | الاختصاص | عدد المناصب | درجة التوظيف |
|--------|---------|----------------------|-------------|------------------------------|
| 3 | 03 | تدريس مساعدين (03) | 01 | تلقى من الدرجة الأولى |
| 3 | 20 | معلمة | 01 | مساعد إداري من الدرجة الأولى |
| 3 | 02 | ساعدين (02) | 01 | مساعد إداري من الدرجة الأولى |
| 2 | 15 و 30 | معلمة | 01 | مساعد إداري من الدرجة الأولى |

تشرح عن كل اختبار نقطة معينة تراوح بين 0 و 20 وتعتبر القسائية كل نقطة تقل عن : 8 على 20
 10 على 20 على الأقل في الاختبارات الكتابية.

N°7474/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/2022/PDR

Le 26/10/2022 à 10Heures du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE AU NIVEAU DE L'INTERSECTION DE LA RR114 ET LA ROUTE CLASSEE MENANT A L'AEROPORT SIS A LA COMMUNE TEMSLA, PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.**

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 120.000,00 Dhs (Cent vingt mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 4.974.816,00 Dhs TTC (Quatre million neuf cent soixante-quatorze mille huit cent seize dirhams, 00Cts, toutes taxes comprises.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 25/10/2022 à 16H 30Ma. (Heure limite pour le dépôt)

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

- a) Pour les concurrents installés au Maroc :
 Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|--------|---------------|
| B | 3 | B6 |
| C | 4 | C3 |

- b) Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°7473/PA

Coopérative Aït Bazi
Douar Aït Bazi CT Tifni
Province d'Azilal
Avis d'appel
d'offres ouvert
N°01/2022/COOP/A/B
Le 26/10/2022 à onze
heures du matin, il sera pro-

cedé au siège de la Coopé-
rative Aït Bazi sise au douar
Aït Bazi, commune Tifni,
province d'Azilal, à l'ouver-
ture des plis relatives à l'appel
d'offres ouvert sur
offres des prix :
Achat des équipements

pour une unité de produc-
tion et valorisation des
olives.
- Le dossier de demande
d'offres peut être retiré de la
coopérative Aït Bazi.
- Le cautionnement provi-
soire est fixé à vingt mille

dirhams (20.000,00)
- Le coût d'estimation des
prestations est fixé par le
maître d'ouvrage à deux
cent vingt neuf mille huit
cent dirhams ; 00 centimes
(229.800,00).
- Le contenu de la presta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 08 Joumada I 1434
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.

DIRECTION REGIONALE
SOUSS MASSA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/DRSM /2022
(Séance publique)
(RESERVE A LA PETITE
ET MOYENNE
ENTREPRISE)

la somme de
cinq millions cinq mille
trois cent quatre-vingt-dix
Dirhams cinquante-six Cen-
tèmes toutes taxes comprise.
(5005390,56 DHS TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148 et 149 du décret
n° 2-12-349 du 8 Joumada I
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Le 14/11/2022, à 11h:00 il
sera procédé, Dans les bu-
reaux de la Direction Régi-
onale de la culture de la
région Souss Massa sis
2ème étage, Immeuble RA-
NINO, Lot 1896, Avenue
Hassan Ier, Hay Elmassira,
- AGADIR, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres de
prix pour :
L'ACCUEIL, LA SECURITE,
LA SURVEILLANCE
ET LE GARDIENNAGE
DES LOCAUX ADMINIS-
TRATIFS ET DES ETABLIS-
SEMENTS CULTURELS
RELEVANT DE LA DIREC-
TION REGIONALE DE LA
CULTURE A SOUSS
MASSA (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratif et
financière, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : www.marchespu-
blics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est Cent Mille Dir-
hams (100.000,00 DHS).
L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs enve-
loppes en recommandé
avec accusé de réception à
l'adresse suivante : coopé-
rative Aït Bazi douar Aït
Bazi CT Tifni province
d'Azilal.
- Soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau du prési-
dent de ladite coopérative.
- Soit les remettre à la com-
mission d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues à
l'article 08 du règlement de
consultation.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis au bureau
d'ordre du direction régi-
onale la culture de la région
Souss Massa à l'adresse sus-
indiquée ;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception Massa à
l'adresse précitée
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis
• Soit transmettre leurs dos-
siers par voie électronique
via le portail marocain des
marchés publics conformé-
ment à l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°20-14 du
04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N°7482/PA

N°7483/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بإدارة البيضاء
كلية طب الأسنان

FMDC
Faculté de Médecine Dentaire
Université Hassan II de Casablanca

Avis de Concours de Recrutement de 3 professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 01/11/2022)

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise le 01/11/2022 un concours de recrutement de 3 Professeurs de l'enseignement supérieur Assistants dans les spécialités suivantes :

- Odontologie Conservatrice (1 poste)
- Prothèse Conjointe (1 poste)
- Pédiodontie (1 poste)

Le concours est ouvert aux candidats ayant validé quatre années de résidanat des centres hospitaliers siège des Facultés de Médecine Dentaire

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Les candidats au concours doivent adresser leur demande d'inscription établie sur papier libre au doyen de la faculté de médecine dentaire de Casablanca.
- 2- La demande d'inscription devra indiquer les noms, prénoms et adresses des candidats et la spécialité pour laquelle ils désirent concourir
- 3- A cette demande seront joints :
 - 1- Un relevé des titres et travaux scientifiques
 - 2- Un état des fonctions hospitalo- universitaires assurées par le candidat
 - 4- Une copie du diplôme de spécialité
 - 5- Une copie de doctorat en médecine dentaire
 - 6- Une attestation de validation du cursus normal de résidanat
 - 7- Copie du CIN
 - 8- Une copie de doctorat en médecine dentaire
 - 9- Un CV détaillé
 - 10- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 03 mois

La liste des candidats éligibles au concours sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site de l'établissement <https://www.fmd-uh2c.ac.ma>

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat général de la faculté de médecine dentaire de Casablanca avant le 17/10/2022

N°7481/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
JEUNESSE, DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DEPARTEMENT
DE LA CULTURE

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والتعليم الأول والثاني

ARÉF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MOULAY YACOUB relevant de l'ARÉF de la région Fes - Meknes (libre sur le site - Ain hadouj), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° d'appel d'offres | Objet | Caution provisoire en DHS | Estimation des coûts des prestations en DHS TTC | Date et Heures d'ouverture des plis | Qualification et de Classification |
|---------------------|--|------------------------------------|--|-------------------------------------|--|
| 15/INV/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée Collégiale Mohamed Zekrouni à la commune Ain Chkef relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS | Un Million Deux Cent Quatre Vingt Six Mille Cinq Cent Cinquante Dirhams 11 Cts 1 286 500,11 DH | 25/10/2022 10h 00ms | SECTEUR A QUALIFICATI ON CLASSE MENSMALE 4 |
| 16/INV/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée Collégiale Sidi Chahed à la commune Mliss relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS | Un Million Cent Quarante Cinq Mille Huit Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams 12 Cts 1 345 889,12 DH | 25/10/2022 10h 30ms | SECTEUR A QUALIFICATI ON CLASSE MENSMALE 4 |
| 17/INV/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée Qualifiant Al Bouattine à la commune Ain Chkef relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS | Un Million Vingt Deux Mille Vingt Sept Dirhams 58 Cts 1 022 027,58 DH | 25/10/2022 11h 00ms | SECTEUR A QUALIFICATI ON CLASSE MENSMALE 4 |
| 18/INV/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée Qualifiant Abdelaziz Mezian Belqifi à la commune Sidi Doual relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS | Un Million Quarante Mille Trois Cent Vingt Sept Dirhams 58 Cts 1 040 327,58 DH | 25/10/2022 11h 30ms | SECTEUR A QUALIFICATI ON CLASSE MENSMALE 4 |
| 19/EQ/2022/DPMY | Achat de matériels de bureau pour le compte de la DP My Yacoub | VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS | 504 000,00 dh Cinq cent quatre mille dh ttc | 25/10/2022 12h 00ms | SECTEUR A QUALIFICATI ON CLASSE MENSMALE 4 |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°7479/PA

Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

جامعة الحسن الثاني
UNIVERSITÉ HASSAN II

LA PRÉSIDENTE

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université Hassan II^{ème} de Settat annonce un Concours pour le Recrutement d'un cadre Administratif (Session 23/10/2022), au profit de la Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat :

| Établissements | Grade | Spécialités | N.P | Adresses |
|---|---------------------------|--------------------------|-----|---|
| Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat | Administrateur 2ème grade | التدقيق ومراقبة المحيدبر | 01 | Siège provisoirement à l'actuel d'Innovation (Présidence de l'Université) Complexe universitaire Box 3 route de Coëdoulou B.P 529 Settat Tél: 05337212976 Fax:0533721274 |

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant E-concours.uh1.ac.ma. Le dernier délai d'inscription sur le site est le 17.10.2022.

Conditions de participation :

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

Pour les administrateurs 2^{ème} grade
Diplôme d'études supérieures approfondies ou diplôme d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou équivalent l'un d'entre eux conformément aux exigences du décret n. 2.12.90 déposé le 8 Jumada II 1433 (30 avril 2012) Il a également été changé et complété.

Dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

1. Demande de candidature adressée au chef d'établissement concerné ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Un Curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;
6. Déclaration sur l'honneur pour l'authenticité des documents soumis ;

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma.
- Le site web suivant : E-concours.uh1.ac.ma

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N°7480/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL DAA
AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE
N°21/2022/INDH

Le 26 Octobre 2022 à 10 H, il sera procédé, à la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs pour les Etudes architecturales et suivi des travaux d'Extension de DAR TALIBA à la CT Ouled Ghanem - Province d'El Jadida.
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de un million cinq cent mille dirhams (1.500.000,00 dhs HT)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général

de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Il est prévu une visite des lieux le 12 octobre 2022 à 10h, au site du projet, départ à partir du bureau du chef de la division des équipements et infrastructures au secrétariat générale de la Province d'El Jadida.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 du règlement de la consultation architecturale.

N°7488/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'OUAOUIZERTH
CAIDAT DE TAGUEZTH
C.R : AIT OUKABLI

AVIS DE CONCOURS

Le président de la commune AIT OUKABLI porte à la connaissance des fonctionnaires communaux qu'il organisera un concours d'aptitude professionnelle selon le tableau suivant:

| Nature de concours | Date de concours | Lieu de concours | Dernier délais de dépôt de dossiers | Conditions demandées |
|---|------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Aptitude professionnelle pour atteindre le grade adjoint technique 2° grade | 17/10/2022 | Siège maison communale AIT OUKABLI | 13/10/2022 | Six ans d'ancienneté dans le grade adjoint technique 3° grade |
| Aptitude professionnelle pour atteindre le grade rédacteur 2° grade | 17/10/2022 | Siège maison communale AIT OUKABLI | 13/10/2022 | Six ans d'ancienneté dans le graderédacteur 3° grade |

Ceux qui souhaitent passer l'examen ci-dessus doivent déposer leur dossier au bureau des services du personnel avant la date sus-indiquée.

N°7489/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
33/AOO/DRPS-ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 27/10/2022 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi

à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DE VETEMENTS ET ARTICLES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DES PORTS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014. Exant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **227 104,00 TTC**

DEUX CENT VINGT SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

LES CONCOURS GENERELS:

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Yilis.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1902-21 en date du 14/12/2021 :

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Les échantillons demandés doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction Régionale des ports de Safi, au plus tard le 26/10/2022 à 15H00, contre délivrance d'un accusé de réception.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à ANP, DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Division Support- Bureau des Marchés au Port de Safi - Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 09 42 29 - Fax: 05 24 46 28 44.

N°7486/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

**Avis de rectification de
L' APPEL D'OFFRE N°25 /2022**

Je porte à la connaissance du public que l'AO n°25/2022 du 24/10/2022 à 12 h , publiée au même journal , relative à : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSARE RURAL ET D'UN LOGEMENT DE FONCTION D'INFIRMIER (DOUAR IGHRAISSEN) A LA CT OUED ESSAFA -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA**

Le reste sans changement.

N°7487/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du supérieur et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Safi Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

SEANCE - PUBLIQUE

Le 25 Octobre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

| N° d'AOO | Objet | Heure | Caution provisoire | Coût estimatif TTC |
|--------------|---|---------|--|--|
| 64/DPSK/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation des terrains de sport au collège Alalayoune à la commune de belksiri - province de sidi kacem en lot unique. | 10h00ma | 15 000,00 Dhs (Quinze mille Dhs et 00 cts) | 1 252 879,20 Dhs (Un million deux cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix-neuf Dhs et 20 cts) |

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigé est :

| Secteur | Qualifications exigées | Classe minimale |
|---------|------------------------|-----------------|
| A | A5 | 4 |

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N°7485/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du supérieur et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Safi Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

SEANCE - PUBLIQUE

Le 25 Octobre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

| N° d'AOO | Objet | Heure | Caution provisoire | Coût estimatif TTC |
|--------------|--|---------|---|--|
| 65/DPSK/2022 | Travaux d'aménagement et de réhabilitation, de 06 établissements scolaires primaires relevant des communes de : Khaichate, Jorf El Melha, Mrabih , Sidi Mhamed Chelb et Bni Oual province de Sidi Kacem en lot unique. | 10h30ma | 42000,00Dhs (Quarante-deux mille Dhs et 00 cts) | 3 513 000,60Dhs (Trois million cinq cent treize mille Dhs et 60 Cts) |

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

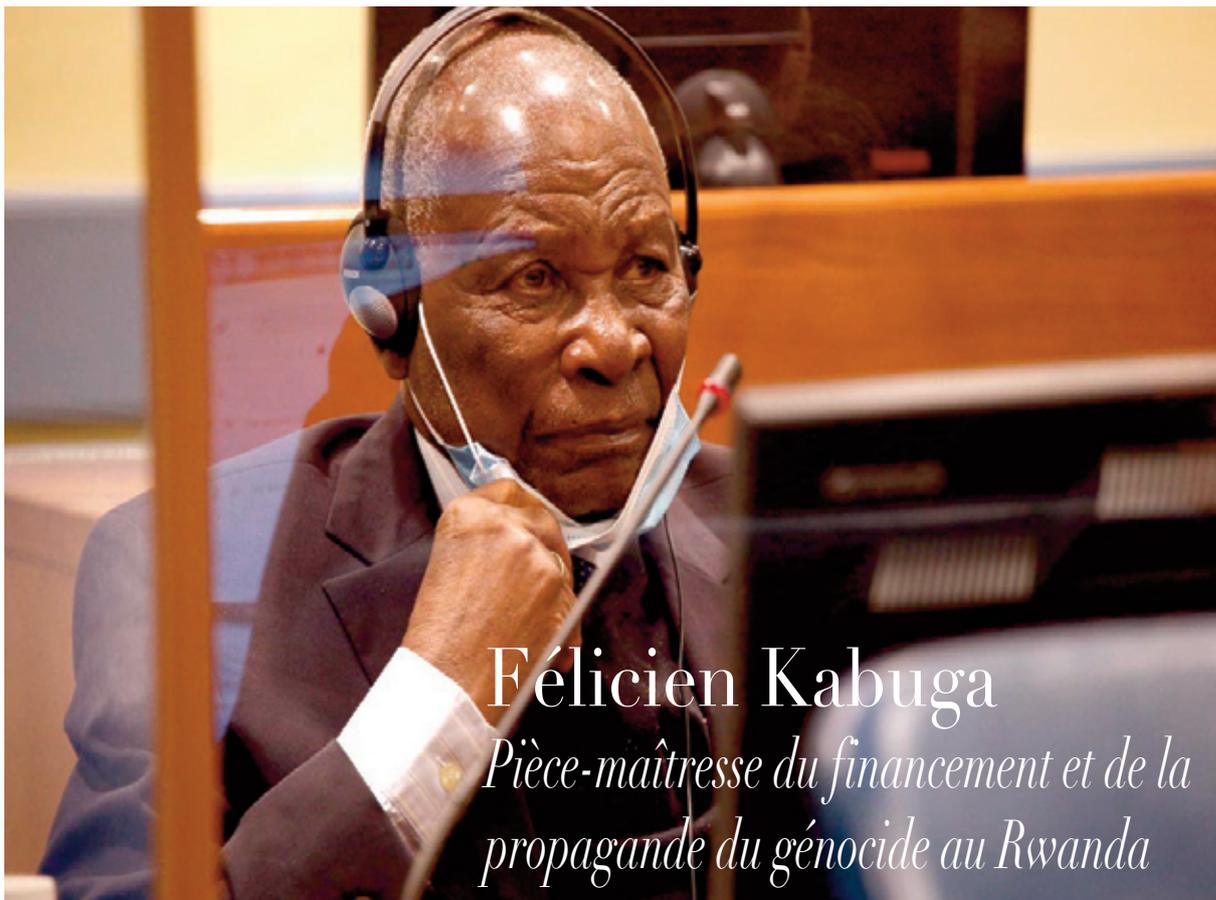
-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigé est :

| Secteur | Qualifications exigées | Classe minimale |
|---------|------------------------|-----------------|
| A | A5 | 3 |

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N°7484/PA



Félicien Kabuga

Pièce-maîtresse du financement et de la propagande du génocide au Rwanda

Petit commerçant ambulant devenu un des plus riches hommes d'affaires du Rwanda, Félicien Kabuga est accusé par la justice internationale d'avoir mis sa fortune et ses réseaux au service du génocide de 1994.

Son argent et son entregent lui ont ensuite permis d'échapper pendant plus de 20 ans à la justice avant d'être arrêté le 16 mai 2020 en France, ultime étape d'une cavale qui l'avait également mené en Suisse, au Zaïre (aujourd'hui RD Congo) et au Kenya.

Arrêté en banlieue parisienne alors que de nombreux proches le disaient mort depuis des années, Féli-

cien Kabuga est notamment accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Interahamwe, principaux bras armés du génocide qui a fait plus de 800.000 morts entre avril et juillet 1994 selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Aujourd'hui âgé de 87 ans, il est considéré comme un des financiers du régime génocidaire. Il est jugé à La Haye notamment pour "génocide", "incitation directe et publique à commettre le génocide" et "crimes contre l'humanité (persécutions et extermination)".

Félicien Kabuga était en 1994 un homme d'affaires riche et influent. Il était considéré comme à la tête de la plus grande fortune du Rwanda.

Ce fils de modestes paysans avait débuté comme petit commerçant ambulant dans sa région natale de Byumba, dans le nord du pays, où il vendait cigarettes et vêtements de seconde main sur le marché.

Travailleur et déterminé, il s'installe ensuite dans la capitale Kigali où il ouvre divers commerces. Sa réussite sera telle que, dans les villages du Rwanda profond, un paysan plus aisé que les autres était surnommé "Kabuga".

Son entrée dans le sérail est définitivement scellée lorsqu'en 1993, une de ses filles épouse le fils aîné du président Juvénal Habyarimana.

Il était également le beau-père de celui qui au moment du génocide

était ministre au Plan, Augustin Ndirabatware, dont la condamnation à 30 ans de réclusion fut confirmée en 2019.

Membre du parti présidentiel, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), il crée pendant le génocide, avec d'autres hommes d'affaires, le Fonds de défense nationale (FDN), dont il prend la tête.

Le FDN, créé dans le but de fournir assistance au gouvernement intérimaire pour combattre les Tutsi et les Hutu modérés, devait servir à l'achat d'armes et d'uniformes pour les milices hutu et l'armée dans tout le pays.

"De par sa position d'autorité, Félicien Kabuga a contribué, entre avril et juin 1994, au meurtre par les Interahamwe de personnes identifiées comme étant des Tutsi", a estimé le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), auquel a succédé depuis 2015 le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI).

Selon le TPIR, il a organisé "des réunions auxquelles ont assisté de nombreux hommes d'affaires (...) à l'effet de collecter des fonds pour l'achat d'armes", y compris des machettes, armes très utilisées dans les massacres du printemps 1994.

Félicien Kabuga était également un des dirigeants de la Radio-télévision libre des mille collines (RTL) qui

propageait l'idéologie hutu extrémiste et des discours d'incitation à la haine contre les Tutsi.

Il "exerçait un contrôle de fait et de droit sur la programmation, le fonctionnement et les finances de la RTL", a estimé le TPIR.

Il est également accusé d'avoir directement supervisé les massacres commis par les Interahamwe de Gisenyi (nord-ouest) et Kimironko, un quartier de Kigali.

Après le génocide, il se réfugie en juillet 1994 en Suisse, d'où il a été expulsé un mois plus tard.

Pendant de longues années, M. Kabuga a mis à contribution ses nombreuses relations personnelles et acheté sa protection.

En 2002, les Etats-Unis - qui avaient promis 5 millions de dollars pour toute information permettant son arrestation - avaient lancé une vaste campagne médiatique au Kenya, où il a échappé à trois reprises au moins à des opérations conjointes de la police et du TPIR.

En 2011, le TPIR avait organisé des audiences de collecte de "dépositions spéciales" à charge contre M. Kabuga, dans la crainte que certains témoins ne soient décédés au moment de son arrestation.

Arrêté, ses avocats avaient demandé l'arrêt des poursuites en raison de son état de santé. En juin, le MTPI a affirmé que Félicien Kabuga était apte à être jugé.



Arrêté en banlieue parisienne alors que de nombreux proches le disaient mort depuis des années, Félicien Kabuga est notamment accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Interahamwe

Sport

Mondial-2022

Un dispositif exceptionnel pour le transport des supporters marocains



Un dispositif exceptionnel pour le transport des supporters marocains a été mis en place à l'occasion de la Coupe du monde de football, prévue au Qatar du 20 novembre au 18 décembre prochains.

Déployé par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, la Fédération royale marocaine de football

(FRMF) et Royal Air Maroc (RAM), ce dispositif prévoit, notamment, un programme de vols vers Doha du 20 novembre au 04 décembre (premier tour) et des billets proposés au prix fixe de 5000 DH TTC (aller et retour).

En vertu de ce dispositif, qui a fait l'objet d'une convention de partenariat signée jeudi à Rabat, par MM. Chakib Benmoussa, ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire

et des Sports, Fouzi Lekjaa, président de la FRMF et Abdelhamid Addou, PDG de la RAM, la Compagnie nationale mobilisera des vols pendant la période du premier tour qui se déroulera du 20 novembre au 04 décembre prochains, pour permettre aux supporters d'accompagner les Lions de l'Atlas au Qatar.

Outre ses vols réguliers quotidiens et directs reliant Casablanca et Doha, la RAM injectera, pendant

cette période, plusieurs vols supplémentaires directs d'une capacité totale de 3.000 sièges au prix fixe subventionné de 5.000 DH TTC (aller et retour) en classe économique.

L'offre, destinée exclusivement aux détenteurs de billets d'accès aux matchs, sera proposée à la vente dans les prochains jours, à travers les agences commerciales de Royal Air Maroc.

Selon M. Benmoussa, le ministre accordera, en vertu de cette convention, une subvention à la FRMF et à la RAM pour revoir à la hausse le nombre de vols à destination du Qatar et fixer le prix du billet à 5000 DH (aller-retour) pour les supporters de la sélection du Maroc.

Intervenant à la cérémonie de signature, le ministre a souligné que cette convention vise à répondre aux attentes des citoyens désirant se déplacer au Qatar, ajoutant qu'elle permettra de simplifier le déplacement et les démarches pour enregistrer le plus grand nombre de supporters et assurer une présence importante du public lors des rencontres du Onze national et ce, grâce à des vols quotidiens et des vols spéciaux pour les matches de l'équipe du Maroc.

M. Addou a affirmé, de son côté, que la RAM proposera une offre permettant aux supporters marocains d'assister aux trois premières rencontres des Lions de l'Atlas au titre du premier tour du Mondial, du 20 novembre au 04 décembre.

Pour sa part, M. Lekjaa a indiqué que le public marocain se déplace par milliers pour apporter son soutien aux sélections et clubs nationaux, rappelant le déplacement réussi des Marocains lors du dernier Mondial organisé en Russie.

Les Lions de l'Atlas, qui jouent leur sixième Mondial, évolueront dans le groupe F aux côtés de la Belgique, de la Croatie et du Canada.

Pas de vaccination obligatoire contre le Covid pour entrer au Qatar

La vaccination contre le Covid-19 ne sera pas obligatoire pour les participants et les spectateurs du Mondial-2022 au Qatar, qui devront toutefois présenter un test négatif pour se rendre dans le pays, ont annoncé les autorités de l'émirat jeudi.

"Les personnes arrivant au Qatar ne sont pas tenues d'effectuer une quarantaine, quel que soit leur statut vaccinal ou leur pays d'origine", ont précisé le ministère de la Santé Publique et le Comité suprême d'organisation de la Coupe du monde de foot (20 novembre-18 décembre).

Cette épreuve constitue le premier événement sportif mondial majeur ouvert au public depuis le début de la pandémie en 2020, et plus d'un million de spectateurs sont attendus dans le petit émirat.

Au comptoir d'enregistrement de leur aéroport de départ, les partici-

pants et les visiteurs étrangers âgés de six ans et plus devront par contre présenter un résultat négatif de moins de 48h avant l'heure de départ pour un test PCR et de moins de 24h pour un test antigénique.

Par la suite, il ne sera plus nécessaire d'effectuer de test, sauf en cas de symptômes ou de contact proche avec un malade.

Les Qataris et les résidents du Qatar, eux, ne seront pas tenus d'être testés avant leur départ pour l'émirat mais uniquement dans les 24h suivant leur arrivée.

Toute personne testée positive pendant le tournoi devra s'isoler à l'hôtel ou à domicile pendant cinq jours puis porter un masque pendant cinq autres jours.

Parmi les participants, les cas contacts proches seront testés à J+1 uniquement s'ils sont immunisés, tous

les jours pendant 7 jours s'ils ne le sont pas (c'est-à-dire vaccinés de manière incomplète ou remis d'un Covid depuis plus de 18 mois).

En attendant le résultat de leur test, les cas contacts pourront continuer à participer aux activités en extérieur, comme les entraînements et les matchs, mais ils devront se déplacer seuls.

En cas de "cluster+", la décision d'autoriser le groupe concerné à participer sera prise par un panel d'experts.

La mise en place de "bulles sanitaires" pour les participants n'est pas non plus exclue, si nécessaire.

Pour les visiteurs non immunisés, un seul test à J+1 est prévu pour les cas contacts, complété par le port du masque pendant 10 jours.

Pour tous, le port du masque sera obligatoire dans les transports publics

et dans les établissements de santé, recommandé seulement dans les huit stades de la compétition. Pour les participants, il le sera dans les transports privés.

Les visiteurs de plus de 18 ans devront également télécharger l'application de traçage Ehteraz, requise pour pénétrer dans les lieux publics fermés comme le métro ou les centres commerciaux, ce qui pourrait provoquer des "files d'attente", selon un consultant pour une chaîne d'hôtels au Qatar.

Cette application ne sera pas vérifiée, par contre, à l'entrée des stades.

Le Ministère de la Santé Publique indique que ces règles pourront être modifiées en cas de "changement préjudiciable de l'épidémiologie", alors que la situation liée au Covid-19 est actuellement considérée sous contrôle.

Les organisateurs ont aussi précisé que "les soins de santé d'urgence" se-

raient "fournis gratuitement dans les hôpitaux publics pour les titulaires de la carte Hayya", qui fera office de billet de match et de visa pour le Qatar.

L'ensemble des hôpitaux, centres médicaux, cliniques et pharmacies privés ou publics du pays seront accessibles aux visiteurs.

En tout, trois millions de billets étaient disponibles pour le grand public et les partenaires du tournoi.

Plus d'un million de spectateurs sont attendus dans l'émirat sur les 29 jours que durera le Mondial-2022, dont 350.000 en même temps le week-end du 26-27 novembre, selon des estimations.

Compte tenu du nombre réduit de logements disponibles, seuls les spectateurs munis de billets pourront entrer au Qatar à partir du 1er novembre, accompagnés s'ils le souhaitent de trois invités maximum.

Botola Pro D1

WAC-RSB en tête d'affiche

Sorties à haut risque pour l'IRT et le MCO



WAC-RSB, telle est l'affiche de la quatrième journée de la Botola Pro D1 de football dont les débats devaient être entamés vendredi par deux oppositions ASFAR-DHJ et SCCM-WAC.

La confrontation entre le Wydad et la Renaissance de Berkane, programmée dimanche à partir de 20h30 au complexe sportif Mohammed V à Casablanca, se présente sous de bons auspices avec un air de revanche pour les Rouges.

Ces derniers, qui ont entamé le championnat du bon pied, seront tenus de stopper les contre-perfor-

mances enregistrées devant l'équipe berkanie qui les a privés de deux titres, la Coupe du Trône et la Super Coupe d'Afrique.

Une rencontre qui ne manquera certainement pas de drainer un grand nombre de spectateurs, avec sur le papier, un léger avantage pour les Wydadis qui chercheront à aligner un troisième succès devant un sacré morceau berkanie qui tâchera par tous les moyens d'avorter ce scénario.

Toujours à propos des rencontres dominicales, le Grand stade de Marrakech sera le théâtre du choc FUS-MAS à placer sous le signe de l'équilibre. En revanche, le Hassania, auteur d'un début de saison sur

les chapeaux de roue, accueillera le MCO, club miné par divers problèmes et qui, du coup, peine à relancer sa machine.

Enfin, le match entre promu, MAT-UTS, verra son vainqueur consolider sa place aux avant-postes, ce qui doit être de bon augure pour la suite de leur parcours.

Samedi, l'Ittihad de Tanger sera l'hôte de l'OCS au stade Massira à Safi. Le club safioi, qui partage la pole position avec le WAC, le HUSA et l'ASFAR, partira avec les faveurs des pronostics au vu de ce qu'il a démontré depuis le début de l'exercice. Aux Tangérois, mal barés par excellence et qui restent sur trois défaites d'affilée, d'arrêter les

dégâts tant qu'il est encore temps.

Enfin, au stade Bachir à Mohammédia, la Jeunesse de Soualem jouera l'OCC dans un match où la balance pourra pencher d'un côté comme de l'autre.

M.Bouarab

Programme

Samedi

18h15: OCS-IRT

20h30: JSS-OCC

Dimanche

16h00: FUS-MAS

18h15: MAT-IRT

20h30: WAC-RSB

20h30: HUSA-MCO

Championnat du monde de kitesurf

James Carew et Capucine Delannoy remportent l'étape de Dakhla

Le champion du monde en titre australien James Carew, chez les hommes et la Française Capucine Delannoy, côté dames, se sont adjugés le "Prince Héritier Moulay El Hassan Kitesurfing World Cup 2022", étape du 12^e championnat du monde de Kitesurf.

Carew a battu en finale le Brésilien Sebastian Ribeiro sur le score de 18,54 à 16,50 points.

En demi-finale, l'Australien avait pris le meilleur sur l'Espagnol Matchu Lopes (17,77 à 12,43 pts).

De son côté, Ribeiro avait éliminé au dernier carré le Marocain Mohammed Ali Beqqali par 17,77 à 12,74 points.

Beqqali a terminé à la 4^e place après sa défaite lors de la « mini-finale » face à l'Espagnol Matchu Lopes (14,76 à 16,23 pts).

Dans une déclaration à la presse, James Carew a indiqué qu'il s'agit de sa première victoire à Dakhla, notant que cette étape du championnat du

monde s'est déroulée dans "des conditions idoine".

«La mission est accomplie. J'ai hâte de disputer la prochaine étape au Brésil et défendre mon titre », a-t-il dit.

Chez les dames, Capucine Delannoy, âgée à peine de 16 ans, a conservé son titre à Dakhla, après avoir pris le meilleur en finale sur la Canadienne Frances Kelly (15,72 à 10,26 pts).

Delannoy a atteint la finale après avoir battu la Brésilienne Zoe Bazile en demi-finale (14,20 à 12,24 pts). Pour sa part, Frances Kelly s'était défaits au carré d'as de la Suédoise Johanna-Catharina (10,06 à 7,34 pts).

«C'est incroyable! Je suis très heureuse de remporter cette étape de Dakhla», a déclaré Delannoy à la MAP.

«Grâce à cette victoire, j'occupe désormais la première place sur le circuit mondial. J'espère gagner le titre mondial lors de la prochaine et ultime



étape» prévue en novembre prochain au Brésil, a-t-elle ajouté. Cette manifestation sportive, placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, se tient avec la participation de pas moins de 54 athlètes de différentes nationalités, dont 14 Marocains, qui ont pris part aux qualifications nationales pour obtenir deux tickets leur permettant de figurer au tableau final.

Les autres athlètes représentent, outre le Maroc, la France, l'Australie,

la Suisse, l'Espagne, le Brésil, le Canada, les Etats Unis d'Amérique, les Pays-Bas, le Cap Vert, l'Afrique du Sud, l'Allemagne et l'Île de la Réunion.

Elle est initiée par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le Global Kitesports Association (GKA), sous l'égide du World Sailing Federation (WSF).

Rachid Maboudi (MAP)

Divers

Botola D2

La Botola Pro D2 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la quatrième journée selon le programme suivant :

Samedi à 17h00

JSM-LMarrakech

IZK-RCAZ

RBM-OD

Dimanche à 17h00

WAF-ASS

RCOZ-CAK

WST-SM

A noter que les matches CJBG-CAYB et USMO-RAC devaient avoir lieu vendredi.

Beach-soccer

La sélection marocaine de Beach-soccer a battu par 4-3 l'équipe APLN (Amicale des Praticants Sportifs du Littoral Nord), dans un match amical, disputé jeudi à Dakar, dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de la discipline prévue du 21 au 28 octobre au Mozambique.

Les Marocains, dirigés par le Sénégalais Omar Ngala Sylla, avaient battu dans leur premier match de préparation l'équipe locale de Yoff, un club du championnat de première division du Sénégal, par 5-3.

Le Maroc qui est logé dans le groupe A du premier tour de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, jouera une troisième rencontre amicale demain samedi à Dakar contre une sélection de joueurs sénégalais de Beach-soccer.

Le Maroc, médaillé de bronze de la dernière édition de la CAN de Beach-soccer, évoluera dans le groupe A, aux côtés du Mozambique, du Malawi, qui va prendre part à sa première CAN et du Nigeria, médaillé de bronze en 2015 et finaliste en 2016 et 2018. La CAN-2022 de Beach-soccer se déroulera du 21 au 28 octobre prochain au Mozambique.

Le pays organisateur est vice-champion en titre et avait pris part à la Coupe du Monde 2021 en Russie.

Cyclisme

Le Maroc participera avec cinq coureurs à la 22^e édition du Grand Prix Chantal Biya, prévu du 3 au 9 octobre prochain, en cinq étapes au cours desquelles les concurrents parcourront un total de 601 km.

Selon la Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC), le Royaume est représenté dans cette compétition internationale, inscrite à l'agenda de l'Union Cycliste Internationale «catégorie 2.2», par les coureurs cyclistes Adel Arbaoui du Club Khouribga de Cyclisme, Houssain Sabahi (Club Al Boughaz de Tanger), Nasreddine Maatougui (Tihad Sportif Casablanca), Mehdi El Othmani (Association Beauséjour de cyclisme) et Yousef Baddado (Association Atlas Azrou), sous la houlette du coach national et ancien champion, Mouhssine Lahssaini, lauréat de ce GP en 2015.

Outre le Maroc et le Cameroun (pays organisateur), prennent part à cette compétition internationale des coureurs représentant des équipes et sélections nationales d'Algérie, du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la France, de la Slovaquie et des Pays-Bas.

Dans l'Arctique canadien, les traditions inuites remèdes contre la dépression des jeunes

Découper le poisson est tout un art, tout comme savoir allumer un feu ou construire un igloo: dans le Grand Nord canadien, un chasseur tente de reconnecter de jeunes Inuits à leur culture, pour leur permettre de garder la tête hors de l'eau.

Ils sont une dizaine d'adolescents et de jeunes adultes agglutinés autour de la solide carriere d'Alex Flaherty. Ils ne veulent manquer aucun des gestes précis de leur instructeur quand il découpe le poisson, ou qu'il allume le feu.

"Le changement est si rapide aujourd'hui que nous perdons notre culture, elle est en train de disparaître", et les plus jeunes perdent pied, raconte le trentenaire, casquette vert kaki enfoncée sur la tête.

En trois ans, il a emmené des centaines d'adolescents marcher, camper et chasser dans l'immensité de la toundra.

Au cœur des camps, financés par le gouvernement du territoire du Nunavut, "la culture inuite, l'adaptation aux changements climatiques" et "la question de la santé mentale".

Les participants ont généralement entre 12 et 20 ans car "c'est à ce mo-

ment-là qu'ils ont besoin d'aide, quand ils sont adolescents", ajoute le responsable de l'organisation Polar Outfitting.

L'une des clés est d'être dehors: l'été, ils arpentent les collines au sol rocaillieux qui encadrent Iqaluit, ville isolée de 7.000 personnes, principalement des autochtones, accessible uniquement en avion.

Mais ils apprennent aussi à fabriquer un filet de pêche, à attraper de l'omble chevalier, à naviguer, à survivre dans les conditions extrêmes de ce territoire de l'Arctique canadien où il n'y a que quelques heures d'ensoleillement en hiver.

L'hiver, ils pêchent sur la glace, construisent des igloos...

Cheveux mi-longs, noirs, séparés par une raie au milieu, Annie Kootoo, 22 ans, la plus âgée du groupe, se félicite de ressentir de "l'excitation, du bonheur" après cette dizaine de jours.

"J'ai été dehors, j'ai fait de nombreuses activités que je ne fais pas d'habitude, ça a été très bénéfique pour mon moral", confie cette jeune mère de deux enfants.

Même sentiment de bien-être



pour Chris Laisa, 14 ans. "C'était marquant, j'ai appris à retirer la peau d'un poisson, à le préparer, c'est ce que je voulais", raconte l'adolescent, lunettes orange fluo sur les yeux et timide sourire aux lèvres.

"Il ne s'agit pas que de pêcher. Cela permet de s'aérer l'esprit, d'être dehors, de partager avec les autres", estime Alex Flaherty.

Au Nunavut, où l'âge moyen de la population est de 28 ans, la jeunesse est confrontée à d'importants problèmes sociaux - abus sexuels, violences, alcoolisme - en partie liés aux

traumatismes intergénérationnels.

Comme de nombreuses communautés autochtones, les Inuits sont hantés par le souvenir des pensionnats qu'ils ont été forcés de fréquenter pendant des décennies, jusque dans les années 90. Les abus et la maltraitance y étaient monnaie courante, le gouvernement canadien a reconnu "un génocide culturel".

Les séquelles de cet héritage sont plus prononcées dans cette région où vivent nombre de rescapés de ces pensionnats, selon un rapport.

Et le taux de suicide est beaucoup

plus élevé pour les Inuits du Nunavut (76,6 pour 100.000 habitants en 2020) qu'en moyenne ailleurs au Canada (10,1), selon Statistiques Canada.

Face à ce fléau, Camilla Sehti, responsable en santé mentale et toxicomanie au sein du gouvernement du Nunavut, mise elle aussi sur des initiatives visant à "reconnecter les gens à leur culture".

"La colonisation a eu un impact énorme sur ce territoire et sur la capacité des gens à se sentir connectés à eux-mêmes", explique-t-elle.

Après avoir perdu sa meilleure amie, il y a deux ans, Minnie Akeagok, 18 ans, multiplie les messages de prévention sur les réseaux sociaux.

"Je connais au moins cinq personnes avec des problèmes de dépression ou qui se sont suicidées...", lâche la jeune fille au tatouage traditionnel inuit sur le bras.

"On a besoin de plus de ressources, de plus d'accès aux soins au Nunavut", dénonce celle qui veut maintenant s'engager dans ce domaine auprès des communautés isolées de la région.

Car comme elle le rappelle, hors des villes, la situation est encore plus problématique.

Recettes

Glace à l'ananas et à la fraise



Ingrédients:

400 g d'ananas,
150 g de sucre,
1 l de crème à la vanille

Préparation:

Piler l'ananas et le mêler au sucre
Préparer une crème à la vanille
Mélanger la pulpe d'ananas et le sucre à cette crème.
Faire prendre en sorbetière
Faire dissoudre 1 kg 300 de sucre dans 1 litre d'eau
Faire chauffer, bouillir et surveiller la formation du sirop. Il doit être au lissé (30° au pèse-sirop)

Mélanger à ce sirop refroidi le jus des fruits choisis, la crème fraîche si on le désire et faire prendre en sorbetière.

Le livre

- Toi ! toi ! s'écria-t-elle en se jettant, riant et pleurant, dans les bras de son ami. Il lui demanda, après plusieurs baisers :

- Tu n'étais pas inquiète ? Elle haussa les épaules en souriant.

- Oh ! toi, je sais bien que tu tierras toujours de tout ! Ils soupèrent joyeusement. Puis il dit, à brûle-pourpoint et d'un ton grave :

- Vous savez, Patricia, tout est arrangé.

- Quoi ? Qu'est-ce qui est arrangé ? questionna-t-elle étonnée.

- Votre avenir. Nous avons causé, Junior et moi, avant que je le baïllonne. Après de longues discussions, nous nous sommes mis d'accord. Lupin se versa un verre de champagne.

- Eh bien, voilà : il vous épouse. Patricia tressaillit.

- Soit, mais moi je ne l'épouse pas, dit-elle sèchement. Comment avez-vous pu envisager cela ? Oui, je comprends, vous ne m'aimez pas !

- Sa voix se brisait, ses yeux se noyaient de larmes. Elle reprit :

- Était-ce le dénouement que vous souhaitiez ? Mais je ne céderai pas ! Jamais !

- Il le faudra bien, déclara-t-il, les yeux fixés sur elle. Elle haussa les épaules.

- Je suis libre d'accepter ou de refuser, il me semble.

- Non.

- Pourquoi ?

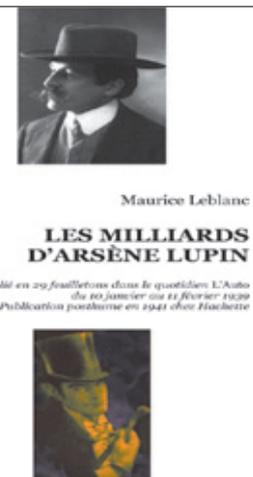
- Parce que vous avez un fils, Patricia. Elle tressaillit encore.

- Mon fils est à moi.

- À vous et à son père.

- Jen ai la garde, je l'ai élevé, il est à moi seule et jamais je ne consentirai à rendre Rodolphe. Lupin prononça avec mélancolie :

- Songez à votre avenir, Patricia ! Henry Mac Allermey désire divorcer pour vous épouser et reconnaître son enfant. Il léguera à Rodolphe un nom sans tache et une des plus grosses fortunes des États-Unis. Puis-je en faire autant pour



lui ? Notre récente expérience nous l'a prouvé, le contenu de mes coffres est en butte aux convoitises de mes ennemis. Échoueront-ils toujours dans leurs machinations ? Il y eut un silence morne. Patricia semblait accablée. Lupin reprit plus bas :

- Et quel nom porterait Rodolphe ? Quelle serait sa situation sociale ? On n'est pas le fils de Lupin... Un autre silence tomba. Patricia hésitait encore, mais elle savait bien que le sacrifice était inévitable.

- Je cède, dit-elle enfin. Mais à la condition que je vous reverrai, vous.

- Le mariage n'aura lieu que dans six mois, Patricia... Patricia sursauta, le regarda, et son visage s'illumina d'une joie folle.

- Six mois ! Que ne le disiez-vous plus tôt ! Six mois ! Mais c'est une éternité !

- Plus encore, si on sait bien les employer. Hâtons-nous, dit Lupin. Il rempli deux verres de champagne.

- J'ai acheté le yacht de Junior, reprit-il. C'est à son bord que je compte retourner en France. La police me laissera tranquille, elle a trop besoin de moi pour m'embêter. Je suis bien avec le préfet, Ganimard fera taire Béchoux, car je l'ai prévenu : ma tranquillité contre mon silence. Oui ; pour l'histoire du déshabillage. Voyez-vous ça dans les revues de fin d'année, l'inspecteur principal en caleçon. Il serait ridicule à jamais... et il m'a promis une place pour voir guillotiner Maffiano. Patricia n'écoutait plus, elle ne pensait qu'à eux deux. - Je vais repartir avec toi sur le yacht, dit-elle, rose de joie, à Lupin. Ce sera délicieux ! Partons le plus tôt possible. Lupin se mit à rire.

- Tout de suite, à l'instant même !... Et, l'océan traversé, nous remonterons le cours de la Seine jusqu'à Maison-Rouge, où nous nous installerons. Tu reverras Rodolphe... Ce sera charmant ! Il prit son verre et l'éleva :

- À notre bonheur ! Et Patricia répondit en écho :

- À notre bonheur !